

TROIS VACCINS ANTI-COVID19 POUR APPROVISIONNER L'ALGÉRIE  
12 à 16 millions de doses reçues en 2021 P. 5

**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN  
In medio stat virtus

Approvisionnement en AEP  
à l'horizon 2022  
**L'ADE seule  
gestionnaire** P. 5



www.cresus.dz

EXCLUS JUSQUE-LÀ DES CONSULTATIONS POLITIQUES

# Les partis de l'allégeance dans la tourmente



*Au sein de leurs états-majors,  
c'est la déception totale.  
Mais officiellement, Baâdji Abou El  
Fadhl ou Tayeb Zitouni qui ne  
ratent aucune occasion pour  
exprimer leur « soutien » à la feuille  
de route de Tebboune, n'osent pas  
contester cette marginalisation.  
Page 2*

Le Sommet du G5 Sahel à N'Djamena  
« boudé » par la France  
**Macron acte le retrait  
de Barkhane au profit  
de la Task-force Takuba** P. 3



Blé de meunier  
**L'Algérie  
veut acquérir  
50 000 tonnes** P. 6

FIFA  
**La visite d'Infantino  
à Alger reportée** P. 14

LE SECTEUR DE L'INTÉRIEUR  
TEND À FAIRE SA MUE  
**De la théorie  
en attendant  
la pratique** P. 3



**CRÉSUS**  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 17 février 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°567 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

## EXCLUS JUSQUE-LÀ DES CONSULTATIONS POLITIQUES

# Les partis de l'allégeance dans la tourmente

*A moins de nouvelles audiences au niveau de la présidence de la République - ce qui semble loin, Abdelmadjid Tebboune aura fini avec les consultations politiques.*

Le chef de l'Etat a reçu plusieurs responsables de partis politiques. Mais, pas la moindre trace des formations dites de « l'allégeance » ou du pouvoir. Pour le Parti du Front de libération nationale (PFLN), le Rassemblement national démocratique (RND), en plus de TAJ et du MPA, les portes d'El Mouradia sont fermées. Détenteurs de la majorité au niveau du Parlement, l'avenir de ces partis semble de plus en plus compromis. Finie l'ère de « la première force politique du pays », de « la colonne vertébrale de l'Etat » ou du « parti qui dirige » et place désormais à la réalité. Une nouvelle donne a pris place depuis l'inédit Mouvement populaire du 22 Février qui a poussé Bouteflika à quitter le pouvoir. Cette réalité est que le Hirak a banni les partis du système pointés du doigt pour avoir participé au malheur des Algériennes et des Algériens durant des décennies. En les excluant de ses consultations, Tebboune confirme une fois de plus qu'il ne compte pas sur les mêmes appareils politiques structurés dans la défunte Alliance présidentielle ayant accompagné le règne de Bouteflika, pour asseoir son pouvoir. Au siège de la présidence, ont défilé durant deux jours six partis politiques. D'abord, El Bina, El Moustakbal et Jil Jadid, puis le MSP, El Islah et le FFS. Cette série de rencontres a été clôturée, lundi, avec la réception du Comité d'experts en charge de la révision de la loi électorale, présidé par Ahmed Laraba. C'était, en toute vraisemblance, l'ultime audience avant l'annonce de « décisions importantes » comme l'ont révélé des chefs de parti au sortir de leurs entrevues avec Abdelmadjid Tebboune. On parle surtout d'un calendrier pour la tenue de législatives anticipées, de la dissolution



de l'Assemblée nationale et de l'allègement de détenus du Hirak. Décisions pour lesquelles ni le PFLN, ni le RND ne sont donc associés. Comme pour les consultations organisées en janvier 2020, ces partis sont, encore une fois, exclus.

### FIN D'UNE ÉPOQUE ?

Au sein de leurs états-majors, c'est la déception totale. Mais officiellement, Baâdji Abou El Fadhl ou Tayeb Zitouni qui ne ratent aucune occasion pour exprimer leur « soutien » à la feuille de route de Tebboune, n'osent pas contester cette marginalisation. Des cadres dirigeants de ces partis estiment « compréhensif » qu'ils ne soient pas invités au regard des changements sur la scène politique natio-

nale depuis le déclenchement du Hirak. « Inviter tel ou tel parti est du ressort exclusif du Président de la République », nous dit-on encore. Mais, le fait est que ceci demeure révélateur d'un début de descente aux enfers et les prochaines élections risquent d'être fatales à ces appareils qui ont toujours servi de propagande à la gestion des affaires du pays. Des observateurs n'hésitent d'ailleurs pas à proclamer la fin de cette majorité fabriquée et issue de la fraude électorale. Pour appliquer sa feuille de route et son programme, le chef de l'Etat a déjà trouvé de l'appui en les personnes de Bengri-na, Belaïd et Djilali Soufiane qui, tout en alertant parfois sur les failles de la gouvernance, affichent une forme de soutien

tacite à sa politique et tous les chantiers qu'il compte lancer dans le cadre de « l'Algérie nouvelle » promise depuis son élection.

Les partis dits de l'allégeance, seront-ils donc sanctionnés à l'urne ? Aura-t-on un Parlement hétéroclite où, pour la formation de la majorité, il faudra l'alliance entre plusieurs formations politiques ? Des questions qui restent suspendues jusqu'aux prochaines échéances. En attendant, les partis qui ont dominé la scène politique à coût de milliards de « la chkara » et de la fraude électorale, ont intérêt à chercher les moyens de leur survie. Sinon, c'est soit la disparition, soit le musée !

A. M.

### DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DU HIRAK

#### Kherrata en marche

En dépit de l'interdiction qui frappe les rassemblements populaires, la ville de Kherrata (wilaya de Béjaïa) a renoué hier avec l'action de la rue à l'occasion du 2e anniversaire de la marche du 16 février 2019 dans cette ville, qui était le prélude à celles nationales du 22 février qui allaient lacer « officiellement » le Hirak. Des milliers de personnes venues de différentes régions du pays ont marché pacifiquement hier dans cette petite localité, comme le montrent plusieurs vidéos et autres directs largement partagés sur les réseaux sociaux, réitérant les principales revendications du Hirak qui a marqué une pause, Covid-19 oblige en brandissant le drapeau national et l'emblème amazigh. Si d'anciens slogans ont été à nouveau entonnés par de nombreux marcheurs, comme « Algérie libre et démocratique », et « départ du système », d'autres « exigences » sont venues se greffer aux revendications à l'instar de « la libération des détenus ». Des portraits de certains détenus sont d'ailleurs brandis par les marcheurs au milieu desquels on peut apercevoir des chefs de partis politiques et autres activistes, à l'instar de Mohcine Bellabes du RCD, Zoubida Assoul et Me Mostepha Bouchachi ou encore Fodil Boumala et l'ex-détenu Karim Tabbou. La marche qui a duré plusieurs heures selon des témoignages, a pris fin dans le calme absolu. Des appels pour rappel, sont lancés depuis plusieurs jours pour la reprise du Hirak, notamment sur les réseaux sociaux, beaucoup considérant que les revendications de ce dernier restent de mise alors qu'au plus haut niveau de l'Etat, l'on estime qu'il ne reste que quelques-unes à satisfaire.

R. N.

### DISSOLUTION IMMINENTE DE L'APN

## Le président Tebboune veut accélérer son agenda

Le chef de l'Etat qui a pris à bras le corps les affaires du pays depuis quelques jours devra prononcer incessamment la dissolution de l'Assemblée nationale populaire. Il le fera lors de son discours à la Nation tant attendu...

La dissolution de l'Assemblée nationale populaire (APN) est aujourd'hui bel et bien actée. Et encore plus, elle est prévue dans les prochains jours selon le membre du bureau national du Front El Moustakbel, Reda Mehigueni.

Ce dernier qui était hier l'invité de la Chaîne III a indiqué que la dissolution de l'Assemblée nationale a été évoquée lors de l'entretien qu'a eu le président du parti Abdelaziz Belaïd et le chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune, en affirmant que cela devrait se faire « dans quelques jours, selon les propos du président de la République », a-t-il tenu à préciser. Selon l'orateur, la démarche du président Tebboune « vise à rétablir la confiance entre les gouvernants et les gouvernés

».s Revendiquées par les partis de l'opposition, la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue des élections législatives anticipées devraient participer à l'apaisement du climat politique tendu ces dernières semaines.

Dominée par les deux partis de l'ex-pouvoir déchu, à savoir le FLN et le RND, accusés d'avoir bénéficié largement d'une fraude massive et discrédités par l'achat de voix comme révélés par certains députés, l'Assemblée nationale a été l'une des principales revendications du Hirak.

Mais pour autant cette dissolution ne peut intervenir que sur une décision du président de la République, selon les termes de l'article 151 de la Constitution. Selon cet article, le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale, le président de la Conseil constitutionnel et le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, consultés, le Président de la République « peut décider de la dissolution

de l'Assemblée populaire nationale ou d'élections législatives anticipées ». Si le président opte pour une dissolution de l'APN, le mandat des députés en poste « prend fin immédiatement après l'annonce de la dissolution ». La chambre basse du Parlement « sera vacante durant toute la période allant de la dissolution à l'élection d'une nouvelle assemblée, ce qui peut durer six mois ».

Mais, si le président opte pour l'organisation d'élections législatives anticipées, les élus actuels « resteront en poste jusqu'à l'élection d'une nouvelle assemblée ». Dans les deux cas, les élections législatives ont lieu dans un délai maximal de trois mois. Dans le cas où ces élections ne peuvent être organisées dans les délais prévus en raison d'une impossibilité quelconque, ce délai peut être prorogé d'une durée maximale de trois mois après avis du Conseil constitutionnel », précise l'article 151 de la Constitution.

Mahmoud Tadjer

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz  
Tel : 021 65 51 98

REDACTEUR EN CHEF  
SAID MEKLA

Rédaction/Administration  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719  
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz  
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

Tirage :  
4000 exemplaires

Publicité :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LE SECTEUR DE L'INTÉRIEUR TEND À FAIRE SA MUE

# De la théorie en attendant la pratique

*Une batterie de mesures ont été annoncées, hier, allant dans le sens d'améliorer la qualité du service public fourni au citoyen et d'amener l'agent de l'administration à respecter ses devoirs dans l'exercice de ses fonctions.*

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Kamal Beldjoud, a déclaré que les services de son département ministériel avaient mis en place des procédures efficaces de communication, notamment une plateforme électronique, pour s'assurer que les citoyens soient bien informés. Lors d'un séminaire sur 'l'éthique du service public', organisé hier par le Conseil national économique et social, le ministre a indiqué que la création d'une plateforme électronique offre également aux citoyens d'évaluer le travail des différentes administrations, ainsi que la qualité du service public fourni. Les réformes du secteur de l'intérieur comprennent aussi, selon son premier responsable, la simplification des procédures, la suppression des documents administratifs inutiles, la réduction des délais légaux d'étude des dossiers, ainsi que la mise en place d'un système d'évaluation non coûteux et participatif. Elles visent, en plus, à numériser l'administration et surtout à la rapprocher du citoyen. Beldjoud a rappelé, à cette occasion, que les autorités publiques ont réalisé de nombreuses infrastructures pour améliorer la qualité du service fourni à la population et répondant au mieux à ses besoins, ainsi que l'image de l'administration. Il a relevé également que le législateur a mis en place un arsenal de lois pour adapter ce service aux évolutions technologiques et économiques.



## RESPECTER LES DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS

Le ministre de l'Intérieur a indiqué, par ailleurs, que les pouvoirs publics veillent à consacrer l'éthique du service public et à contraindre le représentant de l'administration publique à se conformer à ses devoirs dans l'exercice de ses fonctions. Selon lui, l'agent de l'administration doit être tenu loin de la corruption, du favoritisme, du népotisme et de tous autres fléaux. Il doit également prêter attention aux

plaintes des citoyens et à leurs exigences et mettre à leur portée l'information relative aux décisions les concernant, a-t-il ajouté. Beldjoud a souligné, dans ce contexte, que « ces réformes nécessitent davantage d'investissements dans l'élément humain à travers la sélection de personnels disposant de compétences ». Il a insisté, à ce titre, sur la poursuite de la formation permanente des fonctionnaires, la protection de leurs droits, l'adoption du système de motivation des salariés, ainsi que sur le développement de modes de gestion modernes ». Le

membre du gouvernement a appelé, enfin, à élaborer des chartes qui clarifient les valeurs éthiques, les devoirs des employés envers les citoyens et à la mise en place aussi de cadres juridiques pour les mettre en œuvre. A retenir de tout cela que ces mesures, qui somme toutes, apportent de l'espoir aux Algériens, ne relèvent pour le moment que de la théorie. Elles nécessitent du temps, de la volonté et surtout de la fermeté pour qu'elles soient appliquées. D'ici là, ils peuvent continuer à espérer.

Lyes Ayoub

## NUMÉRISATION

# 79 actions achevées en 2020

Sur 83 actions de numérisation inscrites et validées par 23 départements ministériels pour l'année précédente, 79 actions ont été complètement achevées et 4 sont en cours de finalisation, avec un taux d'avancement de 90%, a indiqué le ministère de la Numérisation et des Statistiques dans son bilan pour l'année 2020.

Un document qui fait état d'une série d'actions collaboratives, à l'instar du déploiement de l'application de partage de documents au niveau de 20 départements ministériels ou encore la sensibilisation sur l'utilisation des solutions de GED. D'autres actions sont encore en cours de finalisation telles que le déploiement de l'application de gestion du courrier, a expliqué la même source relevant le caractère "urgent" de ces actions sectorielles. A cet effet, le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance

et des Startups, a participé à l'intégration des startups dans ces projets, alors que le département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique travaille à la finalisation de l'intégration des projets des établissements de formation et de recherche (universités, Ecoles, centres et laboratoires de recherche, ...). Le ministère a œuvré, en outre, à la promotion d'un écosystème de numérique, avec la création d'un espace d'échange et de concertation avec les acteurs nationaux du secteur, en tenant le 28 décembre dernier une rencontre sur les voies et moyens pour promouvoir et développer cet écosystème. Il a, de plus, participé aux travaux de plusieurs groupes et commissions à l'échelle nationale et internationale, notamment la représentation de l'Algérie aux travaux de la CNUCED. Pour ce qui est du volet statistiques, le ministère a relevé dans son

bilan l'engagement de trois actions, dans le cadre du renforcement du Système statistique national (SSN). La première en lien avec le Conseil national de la statistique (CNS) en amorçant un processus de relance des activités du CNS, avec un projet de décret transmis au Secrétariat général du Gouvernement pour engagement du processus de promulgation. Une seconde action est en lien avec l'Office national des statistiques (ONS), avec le décret portant rattachement de l'ONS au ministère signé le 8 décembre dernier et publié au JO. La troisième action consiste à la mise en place des cellules statistiques au niveau des wilayas et des communes qui ont reçu un premier canevas statistique la fin décembre afin de produire une première batterie d'indicateurs socio-économiques.

R. N.

## LE SOMMET DU G5 SAHEL À N'DJAMENA « BOUDÉ » PAR LA FRANCE

# Macron acte le retrait de Barkhane au profit de la Task-force Takuba

Un 7e Sommet du G-5 Sahel boudé par la France. A N'Djamena, la capitale du Tchad qui accueillait le Sommet des chefs d'Etat de l'alliance G5 Sahel, on ne digère toujours pas la bouderie du président français, Emmanuel Macron, dont la visite était pourtant annoncée avant qu'elle ne soit officiellement annulée pour cause de « Covid 19 ». Douche froide pour les chefs d'Etats membres du G5 (Mali, Niger, Tchad, Mauritanie, Burkina Faso), et les « invités » du Sommet dont le Maroc (représenté par le Premier ministre Saâd dine El Otmani), Ghana, Sénégal, Soudan, Espagne, Côte-D'Ivoire contraints à suivre, par vidéoconférence, le discours du président français, Emmanuel Macron, annonçant le retrait, à terme, du gros des forces armées françaises de la région. "Des évolutions sans doute significatives seront apportées à notre dispositif militaire au Sahel en temps voulu mais elles n'interviendront pas dans l'immédiat", a annoncé le président français, confirmant ainsi le retrait progressif de la Force Barkhane au Sahel dont les effectifs déclarés sont au nombre de 5 100 militaires déployés.

Alors que le président tchadien Idriss Déby annonçait, la veille, et dans le brouhaha de la contestation anti-6 mandat, l'envoi de 1 200 soldats dans la zone dite des "Trois frontières", entre le Mali, le Niger et le Burkina

Faso, pour « lutter contre les Jihadistes », Macron actait, sous les yeux médusés de ses autocrates followers, le « désengagement militaire » de la France, mettant ainsi sa menace à exécution. Barkhane devra, selon lui, être démobilisée pour être remplacée par la task-force européenne, Takuba, le nouveau groupement de forces spéciales créée par l'Union européenne dont certains Etats (Estonie, République tchèque, Suède), acceptent, aux dires de Macron, « de mutualiser le risque du sacrifice ultime que prennent nos soldats ». "Notre objectif c'est d'arriver à 2 000 hommes sur Takuba, avec un pilier français autour de 500 hommes, dans la durée, et une coopération avec les armées de la région, avec plusieurs emprises mais à chaque fois en appui, avec des militaires qui seraient là dans la durée aux côtés des militaires sahéliens, ce qui est une logique différente de celle des opex" (opérations extérieures). "Nous ne le ferons pas tout de suite mais c'est ainsi que je me projette dans la durée", a affirmé Emmanuel Macron. Présidé par Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie, le Sommet du G5 -Sahel a souligné dans son communiqué le « rôle essentiel joué par la force BARKHANE » et a « rendu un hommage appuyé aux nombreuses victimes civiles et aux soldats tombés sur le

champ d'honneur de la lutte contre le terrorisme au Sahel ». Les chefs d'Etat du G5 Sahel « se sont félicités de la bonne collaboration ainsi que de l'amélioration progressive de la coordination entre les FDS (Forces de défense et de sécurité) des pays du G5 Sahel, la Force conjointe et les forces partenaires », tout en appelant à la « poursuite et à la consolidation de cette dynamique ».

Rappelons que le 9 février en cours, Bamako, la capitale malienne a abrité, une semaine avant le Sommet du G5-Sahel, une réunion du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) des pays du champ (Algérie, Mali, Niger, Mauritanie) consacrée à la « mise en œuvre des mécanismes de coopération sécuritaire et militaire ». Face à ses alter-égo du Cemoc et son (ex) président en exercice, le général de brigade Oumar Diarra, chef d'état-major des FAMA (forces armées maliennes), le chef de la délégation algérienne, le chef-d'état-major adjoint de l'Armée nationale populaire, le général-major Mohamed Kaidi, avait insisté sur la « nécessité de conjuguer les efforts dans une coopération franche et sincère », basée « essentiellement sur l'échange de renseignements et la coordination des actions », en comptant en « premier lieu sur nos propres forces et moyens ».

M. Aziri

ENTENDU HIER PAR LE PÔLE PÉNAL SPÉCIALISÉ AUPRÈS DU TRIBUNAL D'ALGER

# Abdelwahid Temmar au centre de deux affaires liées au foncier agricole

**L'ex-ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, a été convoqué hier par le pôle financier pôle pénal financier spécialisé en charge des investigations auprès du tribunal d'Alger pour des faits «susceptibles d'une qualification pénale liés à l'octroi de foncier public», et ce, conformément aux dispositions du code de procédure pénal.**

L'ancien wali de Mostaganem est poursuivi dans une première affaire de «faux en écritures publiques par altération d'écriture», «dilapidation et usage illégal de deniers publics» accordés à un fonctionnaire dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, «octroi d'indus privilégiés à autrui en violation des dispositions législatives et réglementaires», «abus de pouvoir», «abus de fonction», «changement de la vocation agricole d'une terre agricole», «atteinte au domaine national et à l'état naturel du littoral». Le prévenu est accusé également dans une deuxième affaire de «rédaction de documents administratifs portant des faits erronés» et «abus de fonction». Le juge instructeur a ordonné le placement du prévenu en détention provisoire dans la première affaire, alors qu'il a rendu une ordonnance de son acquittement dans la deuxième affaire. Le Parquet général de la cour suprême avait précisé «avoir été destinataire du procureur général près la cour de Mostaganem de deux dossiers de procédure sur des faits susceptibles d'une qualification pénale, liés à l'octroi de foncier public, à l'encontre de Temmar Abdelwahid, ancien wali de Mostaganem». Ces affaires de corruption remontent à l'année où il était wali de Mostaganem. Le dossier de l'enquête préliminaire relatif à ces affaires de corruption a été transféré au juge d'instruction en raison des charges et



des preuves retenues, faisant état que le nommé (T.A) a commis ces faits en tant qu'ex-wali de Mostaganem et, conformément aux dispositions de l'article 573 du code des procédures pénales. «En application de l'article 11 du paragraphe 3 du code des procédures pénales amendé et complété, l'opinion publique est informée que le dossier de l'enquête préliminaire, ouverte sur instruction judiciaire par les services de

la Sûreté de wilaya, a été transmis au parquet de Mostaganem, poursuit le communiqué, ajoutant que le dossier de l'enquête portant sur des faits de corruption, a été renvoyé au juge d'instruction du même tribunal. Ces chefs d'inculpation sont retenus à l'encontre de 35 personnes physiques, dont 11 cadres, 14 personnes morales pour avoir commis des crimes et ce, conformément aux dispositions de la loi 01-06 portant sur la

prévention et la lutte contre la corruption. Le chef de cabinet de la wilaya de Mostaganem a été placé l'année dernière en détention provisoire à la prison de Sidi Othmane par le juge d'instruction près le tribunal de Mostaganem, dans le cadre de l'affaire dans laquelle est impliqué l'ancien wali de Mostaganem et ex-ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar.

Mahmoud Tadjer

REZIG REÇOIT L'AMBASSADEUR TUNISIEN À ALGER

## Le renforcement de la coopération bilatérale au centre des entretiens

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu hier l'ambassadeur de la République tunisienne à Alger, Ramdhane Elfayedh avec lequel il a examiné les voies de renforcement de la coopération commerciale entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a porté sur "les relations excellentes qui lient l'Algérie à la Tunisie dans plusieurs domaines", ajoute-t-on de même source. Ces relations doivent se refléter sur le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, à travers l'échange de marchandises et leur exportation via les passages frontaliers terrestres, a souligné M. Rezig. Le ministre du Commerce a appelé la partie tunisienne à œuvrer et coordonner, à travers la relance du conseil d'affaires conjoint et l'intensification des rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays par visioconférence, crise de la Covid oblige. De son côté, l'ambassadeur tunisien s'est félicité "de toutes formes de partenariat fructueux basé sur le principe gagnant-gagnant", exprimant la disposition de son pays à élargir les partenariats au service de l'économie des deux pays frères, conclut le communiqué.

PROGRAMME DES VOLS À DESTINATION DU SUD

## Air Algérie annonce des perturbations

La compagnie aérienne publique Air Algérie, a annoncé, hier dans un communiqué, des perturbations dans son programme, de et vers le sud du pays, en raison des mauvaises conditions météorologiques. «En raison des mauvaises conditions météorologiques défavorables sur les aéroports du Sud (vents et mauvaise visibilité), Air Algérie annonce des perturbations dans son programme, de et vers ces aéroports jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques», a indiqué l'entreprise sur sa page Facebook. L'Office national de la météorologie a indiqué lundi, dans un bulletin météorologique spécial (BMS), que des vents violents marqués par des rafales, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, continueront d'affecter quatre wilayas du sud du pays jusqu'à mardi. Les wilayas concernées par cette prévision de niveau d'alerte Orange sont le sud de Ghardaïa, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, précise le BMS, ajoutant que ces vents seront marqués par des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité.

## FRANÇOIS GOUYETTE S'EXPRIME SUR LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES « La relation ne se limite pas aux échanges politiques »

L'Algérie et la France s'apprêtent à tenir le comité intergouvernemental de haut niveau franco-algérien au premier semestre de l'année en cours a révélé François Gouyette, l'ambassadeur de France en Algérie dans un entretien accordé au journal saoudien Arabnews. «Nous préparons la tenue d'un comité intergouvernemental de haut niveau franco-algérien au premier semestre de l'année en cours (...) la France est très engagée aux côtés de l'Algérie», a ajouté le diplomate français. Il s'est également exprimé au sujet du rapport de l'historien Benjamin Stora sur les questions mémorielles portant sur la colonisation française et les relations algéro-françaises. «La mission Stora entend dresser un état des lieux précis de regard porté sur les enjeux mémoriels entre l'Algérie et la France», a-t-il fait savoir, estimant que la réconciliation des mémoires entre les deux pays «allait prendre du temps». Le diplomate français a donné plus de détails sur la stratégie de la France dans sa démarche de «réconciliation des mémoires» qui, selon lui, tient à cœur au président français Emmanuel Macron. «Ce travail comprend deux volets. Le premier porte sur la réconciliation des mémoires qualifiées par Stora dans son rapport de mémoire de malaise entre déni et non-dits», a expliqué François Gouyette. «Quant au second, il s'inscrit dans une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algérien, passant, à la fois, par des mesures symboliques et des actes concrets», a-t-il ajouté. «La relation entre l'Algérie et la France ne se limite pas aux échanges politiques». «L'Algérie est pour la France un partenaire majeur», affirme le diplomate. «D'abord parce que ce pays est une puissance de premier plan en Afrique, une puissance d'équilibre dont la diplomatie joue un rôle utile en faveur du dialogue, en particulier, dans les crises régionales [...]. Ensuite, parce que notre relation est riche et multiple, et que nos intérêts communs sont nombreux » a-t-il dit. Gouyette juge que la mission d'un diplomate, «c'est



de parvenir à une vision d'ensemble des évolutions en cours pour être en mesure de les décrypter de la manière la plus juste possible [...]. C'est aussi de construire des relations de confiance avec les acteurs politiques et la société civile. Cette confiance constitue une assise pour le développement des relations entre les gouvernements, lesquelles peuvent être, à leur tour, fructueuses pour nos peuples respectifs», a tenu à ajouter l'ambassadeur de France.

R.N

## TROIS VACCINS ANTI-COVID19 POUR APPROVISIONNER L'ALGÉRIE

# 12 à 16 millions de doses seront reçues durant l'année 2021

**L'Algérie recevra une quantité de 12 à 16 millions de doses de vaccin anti Covid-19 durant l'année 2021, soit l'équivalent de 20% de la population du pays, a affirmé hier la Directrice générale de la pharmacie et du dispositif de la santé, Mme Wahiba Hadjoudj, lors de la journée parlementaire sur la pandémie et la stratégie de vaccination contre la Covid-19 organisée hier par le Sénat.**

**S**elon cette responsable, le premier arrivage estimé à 700 ou 800 000 doses de vaccin «sera reçu la dernière semaine» du mois en cours. Parmi ces stocks de vaccins, la responsable a cité le vaccin anglo-suédois AstraZeneca dont l'Algérie recevra une quantité de 2, 280 000 millions de doses. Mme Hadjoudj a fait savoir, dans ce sens, qu'un accord a été signé entre l'Algérie et la société russe pour l'acquisition de 1 million de doses du vaccin Spoutnik V avant le mois de mai prochain. «Nous sommes aussi en cours de discussions avec d'autres laboratoires afin d'assurer la réception d'autres vaccins», révèle-t-elle.

Et d'ajouter qu'un accord a été également signé avec cette société pour que l'Algérie «soit indemnisée en cas d'effets indésirables graves». Pour sa part, le Directeur de l'Institut Pasteur (IPA), Fawzi Derrar, a indiqué que l'obstacle pour l'obtention du vaccin anti Covid-19 réside dans le fait que «certains pays ont offert de l'argent en échange du vaccin. C'est pour cette raison-là que l'Algérie a opté pour une opération secrète» a-t-il souligné. Ferrar a ajouté que des consultations «étaient en cours avec les partenaires russe et britannique» pour acquérir le vaccin. Selon lui, trois ou quatre autres vaccins «seront en circulation en Algérie». Il a souligné que le plus important pour l'Institut Pasteur était d'assurer la disponibilité du vaccin et de vacciner le plus grand nombre de citoyens dans de bonnes conditions.



### 20 000 LITS DE RÉANIMATION DISPONIBLES

Prenant à son tour le Directeur central des services de la santé et membre du Comité scientifique chargé de la surveillance de la Covid-19, Lyès Rahal, celui-ci déclare que les hôpitaux ont reçu plus de 20 000 lits destinés aux patients atteints de la Covid-19. Rahal a ajouté que 1 500 lits

«sont actuellement mis à la disposition des services de réanimation» au niveau des différents hôpitaux du territoire. Le membre du comité a indiqué que l'Algérie comptait 83 laboratoires entre les secteurs public et privé, alors qu'il n'y avait que deux au début de la pandémie. En ce qui concerne le nombre de personnes hospitalisées, ce responsable a souligné que la première vague

de la pandémie a atteint 11 263 personnes, quant à la deuxième, elle a touché 8 110 personnes. Par ailleurs, poursuit-il, «7 700 personnes sont entrées dans les services de réanimation, et environ 1 944 patients jusqu'au 10 février en cours». Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid s'est penché sur la mise en place du plan stratégique relatif à la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19. «Ce plan national sera appliqué durant des mois jusqu'à la réalisation de la couverture nécessaire des personnes visées», a-t-il révélé. Le ministre a souligné que ce plan a pour objectif d'acquérir des vaccins sûrs, de la meilleure qualité et efficaces, avec la garantie d'une distribution juste, touchant toutes les catégories concernées par cette opération.

S'agissant des mesures prises dans ce cadre, Benbouzid a cité le choix des vaccins conformément aux études scientifiques réalisées sur les différents vaccins produits dans le cadre de la prévention contre la Covid-19, l'élargissement des chances de l'approvisionnement des vaccins via des pourparlers avec différentes sociétés étrangères productrices du vaccin, depuis août 2020, la définition des quantités à acquérir des stocks et des sites de vaccination, la formation des professionnels de la santé et enfin la mise en place d'une plateforme numérique pour déclarer tous les cas présentant des effets secondaires.

Assia. M.

## APPROVISIONNEMENT EN AEP À L'HORIZON 2022

### L'ADE seule gestionnaire

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle stratégie sectorielle des ressources en eau, le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Smaïl Amirouche, a annoncé hier, sur le plateau d'une chaîne de télévision privée que toutes les communes du pays seront placées sous l'autorité de ses services à l'horizon 2022. L'objectif attendu par cette nouvelle organisation sectorielle vise principalement une gestion optimale de l'approvisionnement en eau potable (AEP) de la population. Amirouche a souligné que l'ADE gère présentement 110 communes sur un total de 1 541 que compte le pays, alors que la gestion des eaux dans l'ensemble des localités sera dépendante de l'ADE en 2022. Cette nouvelle politique qui est en train de se mettre en place au niveau du secteur des ressources en eau s'inscrit en droite ligne par rapport aux récentes décisions des responsables du ministère des Ressources en eau qui aspirent à mettre fin à la mauvaise gestion du précieux liquide. D'ailleurs, Berraki avait annoncé, fin décembre dernier, que

son département a renoncé à son partenariat avec la société française "Suez" et du coup il n'y aura pas de renouvellement de contrat avec cette dernière. Le ministre avait déclaré qu'«après 16 ans de partenariat avec la société française, on peut dire qu'on est capable aujourd'hui de gérer les eaux de la capitale grâce à nos compétences, le contrat prendra fin en août prochain avec la société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) et nous avons estimé qu'il n'était pas dans l'intérêt de l'Algérie de le résilier puisqu'il prendra fin dans quelques mois. Mais nous avons décidé définitivement de prendre en charge nous-mêmes la gestion de l'AEP au niveau d'Alger». Dans ce même sens, Berraki a indiqué que «ce serait insensé de le renouveler», rappelant que Seaal est une société de droit algérien dont les actionnaires sont l'ADE et l'Office national de l'assainissement (ONA). Sur un autre volet, en ce qui concerne l'origine des eaux utilisées par les consommateurs, le premier responsable de l'ADE a fait savoir que

51% proviennent des puits, 33% des barrages et 16% des stations de dessalement d'eau de mer. L'invité de la chaîne de télévision a également déclaré que son entreprise ambitionne à approvisionner 50% de la population algérienne à partir des stations de dessalement de l'eau de mer à l'horizon 2030, alors qu'actuellement 16% de l'eau potable utilisée par les citoyens proviennent du dessalement de l'eau de mer, 33% sont puisés au sein des barrages et 51% des puits. Aux yeux des décideurs, cette option est dictée par la rareté des pluies et le déficit en eau constaté dans le circuit d'approvisionnement des villes et villages qui a poussé ces derniers à s'orienter vers le dessalement de l'eau de mer, car c'est un moyen efficace de lutter contre le stress hydrique dans les régions qui sont exposées aux aléas climatiques, à l'image de l'Algérie. Selon lui, quatre stations de dessalement vont entrer en service incessamment à Fouka (Tipasa), El Tarf, Béjaïa et Skikda.

Rabah Karali

## PERSONNES DÉMUNIES

### Le fichier national «en bonne voie»

Le fichier national des personnes démunies "est en bonne voie" et plusieurs départements ministériels "seront associés à son élaboration", a affirmé hier à Médéa la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Kaoutar Krikou. "Nous travaillons actuellement à réunir toutes les données susceptibles d'aboutir à l'élaboration, dans un proche avenir, d'un fichier national des personnes démunies qui permettra d'assurer une meilleure prise en charge de cette catégorie de la société", a indiqué à l'APS la ministre. "La première étape de ce travail laborieux qui implique la participation de nombreux départements ministériels, consiste à lister tous les nouveaux besoins induits de façon indirecte par la pandémie de la Covid-19 pour pouvoir apporter les solutions qui s'imposent et réduire ainsi l'impact de cette crise

sanitaire mondiale", a expliqué Mme Krikou. La ministre a tenu à préciser, toutefois, que son département ainsi que ceux d'autres ministères "n'ont jamais cessé, en dépit de la pandémie d'apporter leurs aides aux couches défavorisées de la société", ajoutant qu'en sus des subventions dégagées au profit des familles et personnes en difficulté, beaucoup de partenaires (ministères, organismes ou associations) ont participé activement à l'élan qui s'était enclenché au début de la pandémie". Elle s'est félicité de la "bonne prise en charge des pensionnaires des foyers pour personnes âgées et les structures d'accueil des enfants en détresse où aucun cas de décès ou de contamination par la Covid-19 n'a été enregistré", grâce à "la forte mobilisation du personnel d'encadrement de ces structures et l'attention particulière accordée à ces pension-

naires". Mme Krikou a annoncé, en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Médéa, la concrétisation "prochaine" du programme national d'aide à l'intégration de la femme au foyer et la femme rurale dans le système de production nationale, soulignant que ce programme permettra à cette catégorie de prendre part à l'essor économique du pays, réduire les écarts sociaux et sortir la femme de son isolement". La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a visité, au cours de son déplacement, les centres psychopédagogiques pour enfants aux besoins spécifiques de Médéa et Tamesguida, une classe intégrée pour enfants handicapés au niveau du chef-lieu de wilaya, ainsi que le siège de l'association "Chiffa" de rééducation fonctionnelle.

OFFICE NATIONAL  
DES TERRES AGRICOLES

**De nouvelles missions  
attribuées**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a décidé d'attribuer de nouvelles missions à l'office national des terres agricoles. Ces missions sont détaillées dans le décret exécutif n° 21-59 du 4 février 2021 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-87 du 24 février 1996 portant création de l'office national des terres agricoles, et qui vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel. En tant qu'instrument de l'Etat et agissant pour son compte, l'office a, pour mission de mettre en œuvre la politique nationale foncière agricole. A ce titre, il est chargé de l'ensemble des missions en liaison avec son objet tel que définies par les dispositions de la loi, à l'exception de celles dévolues à l'office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes. L'office est chargé, en outre d'instruire, en relation avec les services des domaines et par délégation, les demandes de concession des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat et de mettre en œuvre la procédure prévue à cet effet ; d'assurer le suivi des conditions d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat concédées et de mettre en place des instruments d'évaluation de leur utilisation durable et optimale par les concessionnaires et de veiller à ce qu'aucune transaction portant sur les terres agricoles ne conduise à un changement de sa vocation agricole. Il est chargé également d'engager toutes études et recherches en relation avec son domaine d'activité ; d'organiser, à la demande des investisseurs, des actions de formation et des programmes de perfectionnement, au profit de leurs personnels, en collaboration avec les établissements de formation et de recherche concernés ; d'organiser des rencontres, journées d'études, séminaires et autres manifestations liés à son domaine d'activité. Pour la réalisation de ses objectifs, l'office dispose de services centraux et de structures au niveau des wilayas. L'organisation interne de l'office est proposée par le directeur général, délibérée en conseil d'administration et approuvée par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Le conseil d'administration est chargé d'étudier et de proposer à l'autorité de tutelle toute mesure se rapportant à l'organisation et au fonctionnement de l'office.

R. E.

**MALGRÉ LE RETOUR À DES  
NIVEAUX D'AVANT LA PANDÉMIE**

**Le brut commence  
à montrer des signes  
de fatigue**

Le marché surveillant l'avancée des campagnes de vaccination contre la Covid-19 et le froid glacial qui frappe les Etats-Unis, les cours du pétrole évoluaient en ordre dispersé hier, après avoir atteint de nouveaux records la veille. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril perdait 0,21% à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 63,17 dollars. Le baril américain de WTI pour le mois de mars gagnait dans le même temps 0,61% à 59,83 dollars. La veille, les deux contrats de référence ont touché des prix plus vus depuis janvier 2020, le WTI franchissant pour la première fois depuis plus d'un an la barre symbolique de 60 dollars, une semaine après le Brent. «La hausse du pétrole brut commence à montrer des signes de fatigue malgré la fermeture de plusieurs raffineries américaines, alors qu'un froid glacial recouvre le Texas», a indiqué Avtar Sandu, analyste de Phillip Futures. Pluies verglaçantes, chutes de neige, blizzard, un froid polaire s'abat depuis plusieurs jours sur les Etats-Unis, notamment au Texas plus habitué aux records de chaleur qu'à la glace. Cette situation météorologique extrême perturbe l'offre d'or noir puisqu'elle complique l'exploitation de brut du premier producteur mondial du fait de la mise à l'arrêt de certains puits, de coupures de courant et de perturbation des transports. C'est aussi «l'amélioration de la situation» sur le front du Covid-19 qui soutient les prix à un niveau d'avant la pandémie, affirme Naeem Aslam, d'Avatrade. «Les investisseurs savent que nous nous rapprochons du jour où les mesures de confinement prendront fin et où les mesures restrictives contre le Covid-19 seront assouplies», a-t-il continué.

R. E.

ELLE EXIGE D'ÊTRE LIVRÉE À MOSTAGANEM ET TÉNÈS  
**L'Algérie veut acquérir 50 000  
tonnes de blé de meunier**

*L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un appel d'offres international pour l'acquisition de blé de meunier, ont indiqué des négociants, précisant que des conditions en lien avec les dates limites et les ports de livraisons ont été inclus.*



L'appel d'offres indiquait que l'expédition en provenance des principales régions d'approvisionnement telles que l'Union européenne pourrait avoir lieu du 21 au 31 mars et pendant tout le mois d'avril. Pour les approvisionnements sud-américains et australiens, l'expédition devrait se faire du 21 février à la fin mars, ont indiqué des traders, à l'agence Reuters. La dernière offre de blé de l'OAIC précisait également que le blé devait être expédié exclusivement vers deux ports du pays, à savoir Mostaganem et Ténès. «Les deux ports spécifiés sont relativement petits et cela peut impliquer l'utilisation des vraquiers plus petits que ceux habituellement réservés pour expédier les achats de blé

algérien», a déclaré un négociant. Cela donnerait, selon la même source, «un avantage au blé de l'UE, en particulier de la France. Car commercialement, il ne serait pas possible d'expédier de petites cargaisons d'origines plus éloignées comme l'Argentine», a ajouté le négociant. Un autre négociant a déclaré qu'il était «inhabituel que seuls deux ports soient spécifiés dans les appels d'offres algériens. Il y a des rumeurs non confirmées sur le marché selon lesquelles d'autres ports pourraient être confrontés à une congestion ou à un manque de capacité de stockage». «La règle pour deux ports seulement pourrait également indiquer qu'un petit achat pourrait être lancé dans cet appel d'offres. Mais la période d'expédition est d'un mois

et demi au lieu d'un mois comme d'habitude, donc peut-être que cela pourrait permettre d'acheter un volume raisonnable», dit le deuxième commerçant. Un troisième négociant a déclaré que l'objectif pourrait être d'amener les navires à approvisionner des régions spécifiques, afin de ne pas engendrer des coûts supplémentaires de transbordement via les grands ports. L'appel d'offres indiquait un volume nominal de 50 000 tonnes, mais l'OAIC en achète généralement plus. Dans son appel d'offres précédent à la fin du mois de janvier, l'OAIC aurait acheté plus de 600 000 tonnes de blé, dont l'expédition devrait avoir lieu en mars s'il provenait des principales régions fournisseuses.

Hafid Mesbah

ACTIVITÉS AGRO-PASTORALES  
**Un levier de développement**

Le chargé de mission à la présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé hier à Ghardaïa, que les activités agro-pastorales et l'écotourisme dans les zones d'ombre peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie de la population locale. «Les activités agro-pastorales et l'écotourisme dans les zones d'ombre peuvent contribuer efficacement à améliorer les conditions de vie de la population locale et générer des revenus, pour peu qu'elles soient mises à niveau», a indiqué Merad, au terme de sa visite d'inspection dans les zones classées d'ombre à Guerrara (Nord de Ghardaïa). Il a exhorté les jeunes à créer les conditions de l'auto-emploi dans le domaine agropastoral en s'appuyant sur les dispositifs d'accompagnement de l'Etat. Les jeunes peuvent bénéficier du soutien de l'Etat pour libérer et stimuler leur imaginaire, en vue de créer l'emploi et contribuer à l'impulsion de la dynamique économique dans leur région et à l'amélioration des conditions de vie, a-t-il souligné en signalant que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour la mise à niveau des zones d'ombre s'inscrivent dans cette optique. Brahim Merad s'est enquis in-situ des projets et réalisations initiés dans le cadre de la mise à niveau des zones d'ombre de la wilaya de Ghardaïa, en rapport avec tous les domaines de la vie des citoyens, à savoir la santé, l'électricité, l'énergie, l'eau potable, l'éducation et les routes. «Le Pré-



sident de la République a placé l'élément humain au centre de ses préoccupations de manière à lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité», a-t-il déclaré. Un accent particulier est accordé au désenclavement des zones d'ombre, en s'appuyant sur la création d'activités génératrices de revenus, destinées aux jeunes et aux femmes en situations de précarité, a ajouté le chargé du dossier des zones d'ombre. Et de noter que pas

moins de 70 millions DA ont été consentis pour la concrétisation d'opérations de réalisation et de raccordement aux différents réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement dans les zones d'ombre recensées prioritaires dans la wilaya de Ghardaïa. Les pouvoirs publics comptent créer des conditions viables pour un développement durable de l'ensemble des régions du pays, a-t-il conclu.

R. E.

## HABITAT RURAL

# Un quota supplémentaire de 1000 unités pour Tamanrasset

**Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé lundi un programme supplémentaire d'habitat rural constitué de 1.000 unités pour la wilaya de Tamanrasset.**

« Il a été décidé un programme supplémentaire de 1.000 unités d'habitat rural en faveur de la wilaya de Tamanrasset, de sorte à satisfaire la demande sur cette formule de construction dans les différentes régions de la wilaya, notamment les zones d'ombre », a affirmé le ministre, en marge de l'inspection de projets d'habitat dans les localités de Tit et Outoul, relevant de la commune de Tamanrasset. "Ces programmes permettront aux autorités locales de répondre aux attentes des habitants de ces contrées", a souligné M.Nasri en signalant qu'ils seront lancés sur le terrain et feront l'objet de suivi, avant l'inscription de nouveaux projets d'habitat dans cette wilaya. Le ministre a déclaré que les rencontres qu'il a eues avec les habitants des deux localités visitées lui ont permis de percevoir un besoin pressant sur ce mode de construction, en plus d'avoir été saisi sur d'autres questions afférentes et liées à la réalisation des réseaux d'assainissement, l'aménagement urbain et la réalisation de l'éclairage public, des doléances qui, a-t-il dit, "seront prises en ligne de compte". M.Kamel Nasri a inspecté, au premier jour de sa visite de travail dans cette wilaya, un projet de 50 logements de type public locatif, prêts à être attribués, dans la zone d'ombre de Tit (40 km de Tamanrasset), dont il a inspecté certaines unités et s'est félicité de la



conception architecturale, tout en appelant à tenir compte des spécificités de la région dans la construction. Il a procédé également au lancement d'un projet de 25 logements publics locatifs dans la zone d'ombre d'Outoul (20 km de Tamanrasset). A Tamanrasset ville, plus précisément au quartier Metelthelat, le ministre a inspecté un projet de 100 logements publics locatifs, finalisés, et dont l'attribution a été retardée pour parachever d'abord les travaux d'aménagements extérieurs. M.Nasri a justement insisté sur la nécessité de finaliser les aménagements extérieurs avant toute attribution de logements, en plus de recourir à l'utilisation de lampes économiques dans un souci de rationalisa-

tion de la consommation d'énergie, et de s'orienter vers le solaire pour l'éclairage public dans les programmes d'habitat, en associant les startups activant dans les énergies renouvelables. Après avoir écouté un exposé sur la situation des lotissements sociaux dans la wilaya, le ministre a appelé à l'accélération de l'élaboration des plans d'urbanisme pour ces lotissements. Il a procédé, par ailleurs, à la mise en service d'un réseau de gaz naturel au niveau du lotissement "Enkouf" qui compte 543 parcelles. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, poursuivra mardi sa visite de travail par l'inspection d'autres projets d'habitat au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset.

## RENTÉE PROFESSIONNELLE À BOUMERDÈS

## Un bureau mobile pour les inscriptions

Un bureau mobile sillonnera à partir de lundi les zones d'ombre de la wilaya de Boumerdes pour permettre aux jeunes de s'inscrire en vue de la prochaine rentrée professionnelle (session de mars), a-t-on appris du responsable du secteur. Le directeur local de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Sadek Saâdna, a indiqué que le bureau mobile fait partie d'une caravane de sensibilisation sur la prochaine rentrée de formation professionnelle, dont le coup d'envoi a été donné à partir du siège de la wilaya.

L'encadrement de ce bureau, créé dans le but de rapprocher l'administration des jeunes et d'inciter ces derniers à rejoindre les différentes spécialités de formation, est assuré par des cadres et spécialistes du secteur de la formation professionnelle, a-t-il ajouté. Outre ce bureau mobile, la caravane d'information, qui se poursuivra jusqu'au 9 mars prochain, est également composée de camions et véhicules utilitaires transportant des affiches publicitaires et du matériel pédagogique. Son encadrement est assuré par des spécialistes du domaine, a informé le responsable. La caravane sillonnera, au premier jour de son lancement, les zones d'ombre des communes de Hammadi, Khemis El Khechna et Larbaatache, avant de se rendre, demain mardi, dans les communes de Souk El Had, Beni Amrane et Amale, puis dans le reste des communes de la wilaya. M. Saâdna a souligné que l'organisation de la caravane s'inscrit dans le cadre de la préparation de la session de mars prochain, en vue de faire la promotion des différentes formations proposées par le secteur et d'inciter les jeunes des zones d'ombre à rejoindre les centres de formation professionnelle. A noter que 66% des stagiaires de la wilaya, soit plus de 7000, sont actuellement inscrits dans le mode de formation par apprentissage.

Un fait ayant incité les responsables du secteur à déterminer les priorités de formation pour cette nouvelle rentrée, en avantageant le secteur agricole, avec 575 postes de formation en mode apprentissage et 25 offres en mode résidentiel. Il est suivi par le secteur de l'hôtellerie et du tourisme, avec 420 offres de formation proposées dans le mode par apprentissage et 75 offres dans le mode résidentiel. Les autres spécialités prioritaires du secteur sont le bâtiment et les travaux publics, l'électricité, l'électronique, l'énergie et l'artisanat, a indiqué M. Saâdna. Le secteur de la formation professionnelle à Boumerdes compte 48 établissements d'une capacité d'accueil théorique estimée à plus de 8 200 places pédagogiques en mode résidentiel et propose 19 filières de formations professionnelles englobant plus de 170 spécialités, outre les offres assurées par le secteur privé.

## VILLAGE OULED BOUZIANE (SAIDA)

## Opération d'aménagement au profit de 182 habitations

Des opérations d'aménagement externe au profit de 182 habitations rurales du village de Ouled Bouziane 2 dans la wilaya de Saïda seront lancées prochainement, a-t-on appris lundi du wali Saïd Sayoud. En marge de sa visite dans ce village distant de 5 km de la ville de Saïda, le wali a indiqué que les habitants du village concerné qui ont eu un soutien de l'Etat pour la construction de leurs habitations rurales bénéficieront prochainement de travaux d'aménagement avec la pose des réseaux d'électricité, de gaz naturel, d'assainissement, ainsi que le revêtement des chaussées. Dans ce cadre, deux entreprises ont été désignées pour lancer, dans les deux prochaines semaines, l'opération de réalisation de deux réseaux de gaz naturel et d'électricité sous la supervision de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO), a-t-on fait savoir. Ces projets d'urgence seront concrétisés grâce à l'octroi d'une enveloppe financière estimée à 900 millions DA dont a bénéficié la wilaya dernièrement destinée au développement des zones d'ombre. Les autres insuffisances enregistrées au niveau de ce village concernent notamment l'éclairage public et la construction d'un groupe scolaire. Les services de la wilaya de Saïda ont enregistré la réalisation de plus de 260 projets et opérations de développement à travers les zones d'ombre dans la wilaya l'an dernier dont ceux de réalisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité utilisant l'énergie solaire, ainsi que des pistes, des salles de soin, des groupes scolaires et l'approvisionnement en gaz propane par citernes, a-t-on rappelé. Il est attendu le lancement, fin mars prochain, de plusieurs autres actions de réalisation de plus de 560 projets de développement à travers les zones d'ombre de la wilaya.

## LABIODH SIDI CHEIKH (EL BAYADH)

## 2,6 milliards DA pour réaliser un hôpital

Le secteur de la santé a débloqué une enveloppe financière de 2,6 milliards DA pour réaliser un hôpital de 80 lits dans la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès de la Direction de la santé, de la population et des réformes hospitalières (DSP).

Une enveloppe financière de l'ordre de 1,2 milliard de DA a été récemment réservée pour la réalisation d'un hôpital à Labiodh Sidi Cheikh avec une rallonge de 1,4 milliard DA, a précisé le directeur local de la santé, de la population et des réformes hospitalières, Smail Benbrahim.

L'opération permettra ainsi d'entamer les travaux de réalisation de cet hôpital, cette année, à l'issue des procédures administratives dont celles d'octroi du marché à l'entreprise devant se charger des travaux,



a ajouté M. Benbrahim selon qui "l'étude du projet a déjà été élaborée". La daïra de Brizina a également bénéficié d'une enveloppe financière estimée à 1,5 milliard DA pour la réa-

lisation d'un hôpital de 60 lits dont l'étude a été finalisée et les procédures administratives entamées pour le démarrage des travaux cette année, a-t-il fait savoir.

Selon M. Benbrahim, les services de la DSP ont résilié le contrat avec l'entreprise de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la daïra de Boualem et ont entamé des démarches pour confier le marché à une autre et achever les travaux dont le taux d'avancement a atteint 87 %, a-t-on fait savoir.

La décision de résiliation du contrat avec cette entreprise est due au retard accusé dans la réalisation du projet, a expliqué le DSP soulignant que la poursuite des travaux nécessite une dotation financière de plus de 1,7 milliard DA mais aussi de confier le projet à une autre entreprise à l'effet de livrer le projet dans les plus brefs délais.

«NON-RESPECT» DE CERTAINES DISPOSITIONS  
DE LA CONSTITUTION EN TUNISIE

## Kaïs Saïed interpelle le Gouvernement

**Le président tunisien, Kaïs Saïed, a adressé lundi une correspondance au chef du gouvernement, Hichem Mechichi portant sur "les aspects juridiques du remaniement ministériel" et le "non-respect" de certaines dispositions de la Constitution, a indiqué un communiqué de la présidence tunisienne.**

« Il s'agit de rappeler certains principes selon lesquels le pouvoir politique en Tunisie doit exprimer la volonté du peuple », ajoute le communiqué relayé par l'agence TAP. Le président tunisien a ajouté, dans sa lettre manuscrite, que "la prestation du serment ne se définit comme une procédure formelle ou fondamentale mais par l'engagement à respecter le texte du serment et les conséquences qui en découlent non seulement dans la vie sur terre mais aussi devant l'Éternel".

Cette correspondance intervient dans un contexte de crise "institutionnelle et constitutionnelle" déclenchée après le remaniement ministériel annoncé en janvier dernier et en l'absence d'un tribunal constitutionnel. M. Saïed a émis plusieurs réserves sur le remaniement, en particulier concernant la constitutionnalité de la démarche, les noms proposés et l'absence de compétences féminines. Il a refusé de recevoir les nouveaux ministres, qui ont obtenu le 26 janvier la confiance du parlement, pour la prestation de serment. Lundi, le chef du gouvernement Mechichi a décidé, la révocation de cinq membres du gouvernement concernés par le remaniement ministériel. Ils ont été remplacés, à titre intérimaire, par cinq autres ministres en exercice. Le jour même, le président Kaïs Saïed a reçu au palais de Carthage, le président de la



Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) Jamel Msallem et son Secrétaire général Béchir Laabidi.

"Nous avons demandé au président de la République d'appliquer la loi pour sortir de la crise", a déclaré le président de la LTDH, dans une vidéo partagée par la page de la présidence. L'ancien président de l'Ordre national des avocats de Tunisie, Mohamed Fadhel Mahfoudh, a proposé la création d'un comité d'arbitrage sur fond de crise "institutionnelle et consti-

tutionnelle" déclenchée après le remaniement ministériel annoncé en janvier dernier en l'absence d'un tribunal constitutionnel.

Le 16 janvier, M. Mechichi avait annoncé un nouveau remaniement ministériel qui s'est élargi à onze ministres avec en plus, la suppression d'un ministère et d'un secrétariat d'Etat.

Cependant, le président Saïed a déclaré, lors d'une réunion du Conseil de la sécurité nationale tunisien, que ce remaniement "n'a pas respecté les dispositions de la Constitution, et que ce changement ministériel n'a pas été débattu en conseil des ministres".

Le lendemain, en revanche, les ministres proposés du gouvernement "Mechichi II", ont obtenu la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Mais ils n'ont à ce jour, pas été reçus par le président pour la prestation de serment, ce qui a poussé Mechichi à recourir au Tribunal administratif lequel a jugé que "seule la Cour constitutionnelle est habilitée à trancher ce genre de litige". Lundi, il a démis de leurs fonctions cinq ministres, concernés par le remaniement et chargé cinq autres en exercice (quatre ministres et une secrétaire d'Etat) d'assurer l'intérim de ces départements, en attendant le parachèvement des procédures relatives au remaniement.

R. I./Agences

## ENTRÉE DES VACCINS BLOQUÉE À GHAZA Le Hamas fustige Israël

Le mouvement palestinien Hamas, a fustigé hier Israël qui bloque l'entrée des vaccins contre le coronavirus à Gaza, dénonçant un "crime" en "violation" du droit international. L'Autorité palestinienne, basée en Cisjordanie occupée, a accusé lundi l'Etat hébreu d'avoir refusé l'entrée de milliers de vaccins contre le Covid-19 à Gaza, enclave de deux millions d'habitants sous blocus israélien. Le Cogat, l'organe israélien chargé des opérations civiles dans les Territoires palestiniens, a affirmé de son côté que la demande palestinienne d'entrée de vaccins est "en cours d'examen et attend une décision politique". Cette position israélienne est "un vrai crime et une violation de toutes les lois internationales et normes humanitaires", a dit à l'AFP Hazem Qassem, le porte-parole du Hamas, dénonçant une mesure "discriminatoire" par Israël. Il a en outre appelé à la fin du blocus qu'Israël impose depuis plus d'une décennie à Gaza dans le but, selon l'Etat hébreu, « de contenir le mouvement armé Hamas ».

Le gouvernement palestinien a lui appelé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à tenir Israël pour "pleinement responsable des dangers liés à l'interdiction d'entrée des vaccins à Gaza", a déclaré son porte-parole Ibrahim Melhem lors d'une conférence de presse à Ramallah. L'Autorité palestinienne a lancé début février la vaccination auprès de son personnel médical après avoir reçu 2 000 doses de l'Etat hébreu. Elle



devait recevoir mi-février au moins 50.000 autres vaccins grâce au dispositif "Covax" d'aide aux pays les plus pauvres, mis en place par l'OMS et l'Alliance pour les vaccins. Elle a également reçu 10 000 doses du vaccin russe Sputnik V et indiqué son intention d'en partager une partie avec les Palestiniens de la bande de Gaza, territoire géographiquement séparé de la Cisjordanie par Israël.

Ces derniers jours, des sources israé-

liennes ayant requis l'anonymat ont suggéré à l'AFP que le transfert de vaccins à Gaza relevait d'une décision politique qui pourrait être liée à des pourparlers engageant Israël et le Hamas. En Cisjordanie, le ministère de la Santé a officiellement recensé plus de 115 000 cas, dont plus de 1 400 décès. Dans la bande de Gaza, plus de 53.700 infections ont été enregistrées depuis le début de la pandémie, dont 538 morts.

NORD DU YÉMEN

## L'escalade met des «millions de civils» en danger

Le chef des affaires humanitaires de l'ONU s'est dit "très inquiet" de l'escalade des violences à Marib, dernier bastion du pouvoir dans le nord du Yémen en guerre dont les rebelles Houthis cherchent à s'emparer, mettant "des millions de civils en danger". Les rebelles, soutenus par l'Iran, tentent de s'emparer de cette ville riche en pétrole depuis plus d'un an. Après une période d'accalmie, ils mènent une nouvelle offensive depuis le 8 février pour arracher la ville aux forces gouvernementales, appuyées par les raids aériens d'une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite. "Je suis très inquiet de l'escalade militaire à Marib et de son impact sur la situation humanitaire", a tweeté le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock. "Un assaut sur la ville mettrait deux millions de civils en danger, avec des centaines de milliers de personnes potentiellement forcées de fuir et des conséquences humanitaires inimaginables", a-t-il prévenu. Le haut diplomate a annoncé qu'il discuterait de la situation jeudi avec le Conseil de sécurité de l'ONU, appelant à "désamorcer" la crise au lieu "d'ajouter encore plus à la misère du peuple yéménite". Cette escalade intervient au moment où les Houthis doivent être retirés de la liste américaine des "organisations terroristes", afin de ne pas entraver l'acheminement de l'aide internationale vers les territoires qu'ils contrôlent. Les combats autour de Marib ont fait des dizaines de morts et de blessés dans les deux camps ces dernières 24 heures, selon des responsables militaires du gouvernement yéménite, les Houthis communiquant rarement sur leurs pertes. Ces dernières heures, "les rebelles ont pu avancer à l'ouest et au nord de Marib après avoir pris le contrôle de la région d'Al-Zour, atteignant la partie ouest du barrage de Marib et resserrant leur emprise sur les montagnes surplombant les lignes d'approvisionnement de plusieurs fronts". Selon des sources militaires, les forces gouvernementales ont mobilisé des centaines de combattants sur divers fronts autour de la ville. Hier matin, la coalition militaire a annoncé l'interception d'un drone piégé lancé par les Houthis en direction de l'aéroport international d'Abha, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite, qui a fait l'objet de plusieurs attaques ces derniers jours. De leur côté, les rebelles ont fait état à travers leur chaîne de télévision Al-Massirah de 13 frappes aériennes de la coalition sur divers fronts à Marib au cours des dernières 24 heures, sans préciser si elles avaient fait des victimes.

CRISE SYRIENNE

## Début des réunions «Astana 15» à Sotchi

Les réunions "Astana 15" sur la crise syrienne ont démarré hier dans la ville russe de Sotchi, avec la participation des délégations des pays garants, la Turquie, la Russie et l'Iran, ainsi que les délégations du gouvernement syrien et de l'opposition. Après une interruption de plus d'un an, les réunions de Sotchi ont repris avec le démarrage des réunions techniques bilatérales entre les délégations participantes, qui se poursuivront sur deux jours avec une séance finale au terme de laquelle une déclaration finale sera annoncée. Le porte-parole de la délégation d'opposition syrienne, Ayman Al-Asimi, a précédemment déclaré à des médias que "les délégations devraient tenir des discussions sur les questions politiques et militaires liées à la Syrie". Al-Asimi a souligné que les dossiers les plus importants soulevés sont "la transformation d'Idlib en une zone de cessez-le-feu globale, la question du Comité constitutionnel et les exactions des terroristes à l'est de l'Euphrate". L'Envoyé spécial des Nations unies en Syrie, Geir Otto Pedersen, participera aux réunions. Quant aux délégués d'Irak, du Liban, de Jordanie et du Kazakhstan, ils seront présents en tant qu'observateurs.



## KURDISTAN IRAKIEN

## Des roquettes ciblent des soldats américains

**Malgré le retrait progressif des troupes étrangères, les attaques à la roquette se sont poursuivies, au grand dam des Etats-Unis**

**A**u moins trois roquettes ont été tirées vers Erbil, la capitale du Kurdistan irakien (nord de l'Irak), lundi au soir. L'une a frappé une base aérienne sur laquelle des troupes américaines sont stationnées, tuant un employé civil, a annoncé la coalition menée par les Etats-Unis. Le colonel Wayne Marotto, porte-parole de la coalition, a déclaré à l'Agence France-Presse (AFP) que l'employé civil mort n'était pas irakien, mais il n'était pas encore en mesure de préciser sa nationalité.

Delovan Jalal, responsable du département de la santé d'Erbil, a fait savoir à l'AFP qu'au moins cinq civils avaient été blessés, dont un se trouvait dans un état critique. Un militaire a également été blessé. Outre le complexe militaire, deux roquettes sont tombées sur des zones résidentielles de la périphérie de la ville. C'est la première fois depuis près de deux mois que de tels tirs prennent pour cible des installations militaires ou diplomatiques occidentales en Irak. L'attaque a été revendiquée en ligne par un groupe peu connu qui se fait appeler Awliyaa Al-Dam (« les gardiens du sang »).

#### «UNE ESCALADE DANGEREUSE»

Le ministère de l'intérieur du Kurdistan a annoncé que les agences chargées de la sécurité avaient lancé « une enquête



te minutieuse » et avaient appelé les civils à rester chez eux jusqu'à nouvel ordre. Des forces de sécurité ont été déployées autour de l'aéroport après l'attaque, tandis que le bruit d'hélicoptères en vol pouvait être entendu à la périphérie de la ville, selon un correspondant de l'AFP. Le président irakien, Barham Saleh, a déclaré sur Twitter que l'attaque était « un acte terroriste criminel » et constituait « une escalade dangereuse » pour la sécurité dans la région. Masrour Barzani, premier ministre de la région autonome du Kurdistan, a condamné l'attaque « dans les termes les plus fermes ». Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a contacté M. Barzani, pour parler de l'incident : « Je l'ai assuré de tout notre

soutien pour enquêter et demander des comptes aux responsables. » Deux sources dans le domaine du renseignement ont précisé à l'AFP que les roquettes avaient été lancées depuis l'intérieur de la région autonome. Et un officier américain a précisé que les projectiles étaient des roquettes de 107 millimètres qui avaient été tirées à une distance de 8 kilomètres à l'ouest d'Erbil. Des installations militaires et diplomatiques occidentales ont été prises pour cibles en Irak depuis l'automne 2019 par des dizaines de roquettes ainsi que par des attaques à la bombe sur le réseau routier, mais la plupart de ces actions étaient menées à Bagdad. Des missiles iraniens avaient toutefois été tirés vers

l'aéroport d'Erbil en janvier 2020, quelques jours après le meurtre du général iranien Ghassem Soleimani par une frappe de drone américaine à Bagdad.

#### TENSIONS

Des roquettes ont ensuite été tirées régulièrement contre l'ambassade américaine dans la capitale irakienne, des responsables américains et irakiens en attribuant la responsabilité à des milices pro-iraniennes, telles que le groupe Kataeb Hezbollah ou Asaib Ahl Al-Haq. Ces groupes luttent contre la coalition menée par les Etats-Unis, qui opère depuis 2014 en Irak pour aider les forces locales dans leur combat contre le groupe djihadiste Etat islamique (EI). Depuis que l'Irak a déclaré sa victoire face à l'EI fin 2017, les troupes étrangères ont été réduites à 3 500 militaires, dont 2 500 Américains. Malgré le retrait progressif des troupes étrangères, les attaques à la roquette se sont poursuivies, au grand dam des Etats-Unis. Washington avait menacé en octobre de fermer son ambassade si ces attaques ne cessaient pas.

Après quoi plusieurs factions irakiennes pro-Iran ont accepté une trêve négociée sous l'égide du gouvernement irakien. Les tirs de roquettes se sont quasiment arrêtés. Les tirs de lundi se sont produits dans un contexte de tensions croissantes dans le nord de l'Irak, où la Turquie voisine mène des combats intenses contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qualifié de terroriste par Ankara. La Turquie mène régulièrement des attaques dans les zones montagneuses du nord de l'Irak contre les bases arrière du PKK.

R.I/Agences

## FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT LIBYEN

## L'autorité exécutive unifiée multiplie ses rencontres

L'autorité exécutive unifiée en Libye, élue récemment à Genève en Suisse sous l'égide de l'ONU, a multiplié ces derniers jours ses rencontres à travers les villes libyennes et ses concertations avec des personnalités politiques et forces vives du pays, en vue de former un nouveau gouvernement et réunifier les institutions de l'Etat libyen. Le Premier ministre, Abdelhamid Debeibah, a contacté dans le cadre des concertations visant à former son cabinet de nombreuses personnalités libyennes issues de différentes régions de la Libye. "Nous travaillons toujours dur pour former" ce gouvernement d'union nationale et nous avons en effet commencé le processus d'évaluation de tous les candidats et des CV que nous avons reçus", a tweeté M. Debeibah, samedi, affirmant que "les seuls critères retenus sont l'efficacité, la diversité et une large participation". Dans son premier discours télévisé adressé, la semaine passée, aux Libyens, M. Debeibah avait appelé le "peuple libyen à traiter positivement avec le Conseil présidentiel et toutes les institutions de l'Etat souverain pour alléger les souffrances des citoyens et améliorer la qualité des services", exprimant sa volonté de travailler "avec tous les Libyens de toutes composantes". De son côté, le nouveau président du Conseil présidentiel, Mohamed Younes El Menfi a eu un agenda très chargé durant le week-end dernier et au début de cette semaine, en effectuant deux déplacements respectivement à Benghazi et Tobrouk et en rencontrant plusieurs personnalités. Dans la ville de Benghazi, M. El Menfi a eu beaucoup d'entretiens avec des membres du Comité militaire mixte 5+5 et des notables de la région. Le président du Conseil présidentiel a rencontré aussi le maréchal Khalifa Haffar avec qui il s'est échangé ses points de vue s'agissant nombre de questions en rapport avec les



prochaines élections, la situation sur le plan sécuritaire, économique et social. Dans la ville de Tobrouk, El. Menfi s'est exprimé devant des notables et dignitaires de la ville, mettant l'accent sur "la réconciliation nationale, et l'unification de l'institution militaire dans le cadre des discussions du Comité 5+5 et des efforts de l'ONU. Le chef du Conseil présidentiel libyen a en outre, souligné sa volonté d'"unifier toutes les institutions de l'Etat" pour, a-t-il dit, améliorer le niveau de vie des citoyens". M.El Menfi a reçu, par ailleurs, au cours cette semaine à Tripoli de nombreux délégués et ambassadeurs des pays étrangers auprès desquels il s'est assuré de leur soutien et de leur disponibilité à aider les Libyens dans la phase de transition. Le président du Conseil présidentiel avait discuté également au courant de la semaine écoulée avec le nouvel émissaire onusien en Libye, Jan Kubis.

## TURQUIE

## 718 arrestations dans les milieux pro-kurdes

Les autorités turques ont arrêté 718 personnes, dont des dirigeants du parti kurde HDP, a annoncé lundi, le ministère turc. Ces personnes sont soupçonnées de liens avec les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à qui Ankara a imputé dimanche "l'exécution" de 13 Turcs en Irak. "Un grand nombre d'armes, de documents et du matériel numérique appartenant à l'organisation (terroriste) ont été saisis lors des perquisitions", a ajouté le ministère de l'Intérieur, précisant que des opérations dans 40 villes à travers le pays étaient toujours en cours. Protestant contre la réaction américaine, jugée molle par les médias pro-gouvernementaux, la Turquie a convoqué, lundi, l'ambassadeur des Etats-Unis à Ankara. "L'ambassadeur américain (David) Satterfield a été convoqué au ministère ce jour et notre réaction au communiqué américain lui a été notifiée dans les termes les plus forts", a précisé le ministère. La Turquie a accusé dimanche le PKK d'avoir exécuté 13 de ses ressortissants, membres des forces de sécurité pour la plupart, qu'il retenait en captivité dans le nord de l'Irak depuis plusieurs années. Selon le ministre turc de la Défense, Hulusi Akar, des militaires turcs ont découvert 13 corps sans vie dans une grotte située dans la région de Gara, dans le nord de l'Irak, où Ankara mène une opération contre le PKK, un groupe qualifié de "terroriste" par Ankara et ses alliés occidentaux. Le PKK a reconnu, dimanche, la mort d'un groupe de prisonniers, mais a réfuté la version d'Ankara, affirmant qu'ils avaient été tués dans des frappes aériennes turques. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a ravivé l'un des principaux points de contentieux entre la Turquie et les Etats-Unis en les accusant de soutenir les "terroristes" kurdes. Le département d'Etat américain avait déclaré, dimanche, "déplorer" ces morts. "Si les informations sur la mort de civils turcs aux mains du PKK, une organisation classée terroriste, se confirment, nous condamnons ces actions dans les termes les plus forts", avait-il ajouté dans un communiqué. "Les déclarations des Etats-Unis sont déplorables. Vous dites ne pas soutenir les terroristes mais vous êtes bel et bien à leur côtés", a déclaré le président turc lors d'un discours, lundi. Si Washington considère le PKK comme une organisation terroriste, il n'en soutient pas moins des milices kurdes qui y sont liées en Syrie dans le cadre de la lutte contre le groupe Etat islamique. Ce soutien aux milices kurdes syriennes des YPG, qui a commencé sous l'administration de Barack Obama, est depuis plusieurs années au cœur des tensions qui plombent les relations turco-américaines. Parmi les personnes arrêtées par les autorités turques figurent deux partisans présumés du prédicateur Fethullah Gülen, accusé par Ankara d'être le cerveau du putsch manqué de 2016. Urbuz Sevilay et Tamer Avci ont été "appréhendés" en Ouzbékistan et transportés en Turquie lors d'une opération menée par les services secrets turcs (MIT), selon l'agence étatique Anadolu. Gülen, installé de longue date aux Etats-Unis nie toute implication dans le putsch avorté du 15 juillet 2016 contre le président Recep Tayyip Erdogan.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET VILLE**  
**DIRECTION DU LOGEMENT WILAYA DE BECHAR**  
**NIF : 001308019003064**  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction du logement de la Wilaya de Bechar informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres n° 02/DL/2020 lancé au quotidien « CRÉBUS » en date du 17/12/2020 et au quotidien « Algérie » en date du 27 relatif au projet :

*réalisation des travaux de réhabilitation des logements en lots séparés*  
*Lot n° 05 : 200 logements Bechar Djadid en blocs séparés*  
*Bloc a; Bloc b; Bloc c; Bloc d; Bloc e*

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à :

PROJET	ENTREPRISE	NIF	MONTANT EN TTC	MONTANT CORRIGE EN TTC	DELAIS	NOTE TECHNIQUE	Observations
BLOC A	CHEYTOU RACHIDA	17113270088101	3 731 724.96 DA	3 731 387.53 DA	95 Mois	42 POINT	Mécanisme
BLOC B	SENCHEKH HOURIA	265081900158104	4 205 020.58 DA	4 296 475.98 DA	45 JOUR	55.98 POINT	Mécanisme
BLOC C	HABIB MED MUSTAPHA	15695100088107	4 345 578.10 DA	4 345 578.10 DA	83 MOIS	47.33 POINT	Mécanisme
BLOC D	HAMDAN ABDELALIM	190080101446173	4 633 787.29 DA	4 633 052.69 DA	62 Mois	46.83 POINT	Mécanisme
BLOC E	OUAHABI LAID	174289100602115	6 955 728.72 DA	6 955 728.72 DA	63 Mois	47.83 POINT	Mécanisme

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la Direction du Logement de la Wilaya de Bechar au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première session de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Conformément à l'article 62 du décret présidentiel susmentionné, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de BECHAR dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première session du présent avis dans le bulletin officiel des marchés dans les conditions susdites, et le dernier jour ouvrable avant des jours fériés et vu de jours hebdomadaires Nusus (vendredi et samedi), la date limite pour le recours étant soumise aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel susmentionné.

Tout recours doit être accompagné d'une copie de paiement avec attribution provisoire et qui sera déposée auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bechar contre remise de récépissé conformément aux dispositions des articles 72 et 73 ainsi qu'au n° 11-113 du 16-7-2011.

CRÉBUS # 567 DU MERCREDI 17 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003023

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: BOUMBOURG  
 DAIRA: BOUMBOURG  
 COMMUNE: TITOUFAINE  
 N° : 02/01/2021  
 NIF N° : 0100020003509701001

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Tadjelmine informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres ouvert avec extension de capacités relatif au :

**PROJET :**

**REALISATION DE TROIS CLASSES A L'ECOLE LES FRERES MAUBAS, TADJELMINE**

Publié dans le premier quotidien national El'ann es omd et Crébus  
 En français Le 08/01/2021 et le DOMOP dans un délai de 15 jours.

Après l'évaluation technique et financière des offres en date du 09/02/2021, il a été décidé d'attribuer provisoirement le marché à l'entreprise suivante :

Intitulé de l'opération	Montant maximum autorisé	NIF	Détails de l'opération en valeur		Lots
			Chiffre franc	Délai	
REALISATION DE TROIS CLASSES A L'ECOLE LES FRERES MAUBAS TADJELMINE	10 000 000 DA	1000000000000000	10 000 000 DA	07 Mois	01 lots

Les soumissionnaires sont priés de la consultation peuvent prendre connaissance des résultats Actuels de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tous les soumissionnaires doivent formuler un recours auprès du président de l'assemblée populaire communale de Tadjelmine, répondant d'un délai de (10) Dix jours à partir de la première session de l'avis de l'attribution provisoire.

CRÉBUS # 567 DU MERCREDI 17 FÉVRIER 2021- ANEP2116002998

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
 UNIVERSITE VALERIE  
 VICE-RECTORAT DU DEVELOPPEMENT  
 DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
 81, Rue Didache Alger - Algérie  
 Numéro d'identification fiscale (NIF) : 199416015182256

#### DEUXIEME AVIS DE PROLONGATION DU DELAI DE PREPARATION DES OFFRES

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires que la durée de préparation des offres de l'appel d'offres national ouvert avec extension de capacités relatif au projet n° 01/UA/2021 relatif à l'acquisition d'un équipement destiné au laboratoire de recherche de génétique et Bio Ingénierie des Ressources Naturelles en partie de la faculté des Sciences de l'université d'Alger I composé de deux lots, tel qu'équipement scientifique et lot 2 : équipement informatique est prorogée également de 20 jours et ce à partir du 28/02/2021 et qui sera publié dans les premiers quotidiens nationaux d'information de l'appel d'offre lancé le 19/01/2021 et de la première prolongation dans le délai d'achèvement en le 27/02/2021 à savoir : EL HIWAR en langue arabe et CRÉBUS en langue française.

CRÉBUS # 567 DU MERCREDI 17 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003102



**Votre quotidien  
 chaque jour  
 chez votre buraliste**

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

**14 décès  
enregistrés  
en une semaine**

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 1 158 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus sur les routes à travers plusieurs régions du pays durant la période du 07 au 13 février en cours, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Les services de la Protection civile ont enregistré, durant la même période, 14 personnes décédées et 1 158 autres blessées dans les 978 accidents de la circulation survenus sur les routes à travers tout le pays, dont le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif, avec 02 personnes décédées et 48 autres blessées pris en charge par les secours puis évacuées vers les structures hospitalière, ajoute le même communiqué. Ainsi, les éléments de la Protection civile ont pris en charge, durant la même période, 12 018 blessés et malades traités par « nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation vers les structures sanitaires ». Ils ont également effectué 985 interventions pour procéder à l'extinction de 625 incendies urbains, industriels et autres, et ont réalisé

4 574 interventions au cours desquelles 4 008 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses ont été effectuées. Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, 290 opérations de sensibilisation et 232 opérations de désinfection générale à travers tout le pays qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés.

## BOUZARÉAH

**Démantèlement  
d'une bande de  
malfaiteurs**

Les éléments de la police ont procédé au démantèlement d'une bande de malfaiteurs ayant cambriolé une maison à Bouzaréah (Alger) et volé 858 millions de centimes et 39 autres objets de valeur. Suite à une plainte déposée par trois individus dont la maison a été cambriolée, les éléments de la Sûreté ont diligenté une enquête qui a donné lieu à l'arrestation des mis en cause et la récupération des objets volés, à savoir 858 millions de centimes et 39 autres objets de valeur, précise un communiqué des services de la Sûreté d'Alger. Les mis en cause ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes.

## UNITÉ DE TRAITEMENT DU CANCER PÉDIATRIQUE DE BLIDA

**Hausse des cas ces dernières  
années**

*Une hausse des cas de cancer chez les enfants a été enregistrée ces dernières années par l'unité de traitement du cancer pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali (Blida), a-t-on appris lundi dernier de sa responsable le Dr Samia Guemgar déplorant le manque de moyens susceptibles d'assurer une prise en charge idoine des malades.*

L'unité de traitement du cancer pédiatrique enregistre chaque année une hausse des cas d'atteinte de cette maladie chez les enfants, a indiqué à l'APS le Dr Guemgar, signalant l'accueil de 42 nouveaux cas en 2020 contre 25 nouveaux cas en 2010. Sachant que cette unité assure la prise en charge d'une moyenne de 500 cas/an. La majorité des cas enregistrés ces trois dernières années est issue du centre de Blida, à l'opposé des années précédentes durant lesquelles la majorité des cas accueillis relevait des wilayas de Laghouat et de Djelfa, a-t-elle relevé. Pour le Dr Guemgar, les cas de cancer pédiatrique sont dans leur majorité, le cancer du sang, les lymphomes et les tumeurs cérébrales, a-t-elle précisé. S'agissant des causes à l'origine de la hausse des cas d'atteinte des enfants par le cancer, Dr Guemgar a fait état de nombreux facteurs, à leur tête le non-suivi d'un régime alimentaire sain et la pollution. Elle a, à ce titre, lancé un appel aux parents en vue de choisir une alimentation saine à leurs enfants afin de préserver leur santé, tout en les encourageant à la pratique du sport. La responsable a aussi déploré la grande pression enregistrée au niveau de cette unité du fait qu'elle accueille des enfants malades issus de nombreuses wilayas du pays, dont particulièrement les wilayas mitoyennes d'Ain Defla, Chlef et Tipasa, outre Djelfa, Laghouat et Tissemsilt. La cheffe du service pédiatrique, Pr. Leila Kidji a relevé, pour sa part, une hausse des cas d'atteinte par le cancer, parallèlement à un manque en moyens, dont notamment en matière de lits qui ne dépasse pas 12 unités, a-t-elle déploré, soulignant la proposition faite par le staff médical portant sur le transfert de



cette unité aux locaux de l'hôpital Ferroudja, actuellement inoccupés, suite à son transfert au CHU Frantz Fanon, est-il signalé. Cette situation contraint le staff médical à transférer de nombreux cas à d'autres unités spécialisées, à l'instar de celle de l'hôpital Mustapha Pacha d'Alger, a-t-elle expliqué, assurant néanmoins la prise en charge, au niveau de son unité, des cas d'urgence en dépit du manque de lits. Nous exploitons pour ce faire, les lits disponibles au niveau du service pédiatrique, a-t-elle relevé. La même responsable a également soulevé un autre problème relatif à un déficit en médicaments actifs et nécessaires pour le traitement du cancer, à l'instar des traitements administrés aux enfants souffrant d'allergie à la chimiothérapie. Un fait qui empêche le traitement des enfants malades Pr Kidji a, par ailleurs, souligné l'importance dévolue par les respon-

sables de cette unité à la prise en charge psychologique des enfants malades et à l'accompagnement de leurs parents pour le relèvement des taux de guérison. Une salle de jeux a été affectée aux enfants pour les aider à accepter l'idée d'être arrachés à leur environnement familial pour rester à l'hôpital, tout en assurant une scolarité aux enfants du cycle primaire. Le staff médical de cette unité a, en outre, loué le rôle important des associations caritatives dans leur soutien aux malades du cancer, dont El Badr, El Fedjr et Nassima à travers la prise en charge de l'hébergement des parents des malades, tout en contribuant à atténuer les charges financières liées aux analyses médicales et à la radiologie non disponibles au niveau de l'hôpital, grâce à l'orientation des malades vers des laboratoires conventionnés avec ces associations.

## EMIGRATION CLANDESTINE

**70 affaires traitées en 2020 à Mostaganem**

Les services de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem ont traité, l'année dernière, 70 affaires liées à l'émigration clandestine, a-t-on appris lundi dernier du chef de la Sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Hamouni Mahmoud. Animant un point de presse consacré au bilan annuel des activités des services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, le commissaire divisionnaire, Hamouni, a souligné que ces résultats positifs ont été enregistrés suite à la création d'une section spécialisée de lutte contre l'émigration clandestine au niveau de la police judiciaire en août dernier. Cette nouvelle section a traité 70 affaires liées à l'émigration clandestine impliquant 457 personnes,

dont 63 étrangers. Le plan opérationnel a permis de mettre fin aux activités de 30 organisateurs de traversées clandestines par la mer, dont certains activant sur Internet, et d'opérer la saisie de 22 embarcations, 19 moteurs, 135 jerricans de carburant et 14 autres outils et matériels utilisés pour la navigation, dont des boussoles, des lampes, des gilets de sauvetage et des appareils GPS, a-t-on indiqué. Par ailleurs, l'année dernière a été marquée par une légère augmentation du nombre d'affaires, qui s'élève à 5 658, en majorité des délits et dont 5 088 ont été élucidées, soit 90%, a-t-on fait savoir. Au cours de la même période, 1 199 affaires d'agression contre des personnes ont

été enregistrées, dont 548 affaires de coups et blessures volontaires, 91 de violence contre la famille et de mœurs, ainsi que 1 483 atteintes à des biens d'autrui, notamment le vol qualifié et le vol de véhicules, a précisé le responsable. S'agissant de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, 1 328 affaires enregistrées en 2020 ont abouti à la saisie de 2,76 quintaux de kif traité, 14,5 grammes de cocaïne et près de 20 000 comprimés psychotropes. Les descentes dans des repères du crime ont permis l'arrestation de 122 personnes impliquées dans des affaires de vente illégale de boissons alcoolisées et la saisie de 70 000 unités de ces produits.

## Qahwa fi goubli |

**Celui que je n'attendais plus...**

et l'inconnue raconte : "J'ai tellement eu mal, tellement souffert en silence dans ma chair meurtrie qu'un beau jour, j'ai décidé de rompre les amarres...Pourtant, j'adore mon pays et continue même parfois contre vents et marées à le chérir ce pays bien-aimé...En traversant la mer, moi l'aînée d'une belle lignée, je m'en allais ainsi à la rencontre de moi-même tout en étant suffisamment édiflée sur l'autre, les autres...Je savais aussi que je ne pouvais compter que sur moi-même...Un véritable tour de force sinon défi à relever de par ma condition de femme évoluant en terrain hostile...Alors j'ai galéré et bouffé de la vache enragée...De petits boulots en grandes peines, j'ai tenté ainsi de tirer mon épingle du jeu...Dur, dur pour une femme sans attache que le seul et unique attachement à

sa dignité atavique...Et puis un jour, un illustre inconnu fera irruption dans ma vie d'universitaire en sursis...C'est le virtuel qui permettra cette lucarne...Mais lui aussi me boudera dans un premier temps...Pourtant, quelque part j'avais l'intime conviction qu'il était fait pour moi...Homme cultivé et d'une rare intelligence, il cadrerait parfaitement avec mon profil d'homme...pendant que je brûlais d'envie de me rapprocher de lui, lui vaquait à d'autres occupations...Mais la persévérance, me suis-je dit, finira bien par payer un jour...Je dis cela au fond sans trop de conviction tout en lui accordant le bénéfice du doute...Et puis un jour miracle: il prit attache avec moi et me confia dans un humour subtil: je vous ai mis en réserve de la république...Avant d'ajouter à brûle-pourpoint, j'en ai fini

une bonne fois pour toutes avec mes frasques, parole d'honneur...Et il tiendra parole en effet...Je ne livrerai pas ici tous les tenants et aboutissants de cette relation si forte, si dense et si intense avec cet homme qui a réussi là où tout le monde a échoué: révéler ma vraie nature jusque dans son substrat...Aujourd'hui, notre amour est si beau, si sublime, que rien au monde ne saura l'altérer...Car c'est lui qui a su m'insuffler cette incroyable énergie et ce réveil spectaculaire des sens jusque-là en hibernation...Il ne me reste dès lors qu'à vivre cette vraie vie à laquelle j'aspirais tant et qui n'en finissait pas de s'éloigner..."

Amar Zentar

**CHOLESTÉROL**

# Mieux comprendre votre bilan sanguin

**Le bilan du cholestérol, ou bilan lipidique, est réalisé afin de doser l'ensemble des paramètres lipidiques. Il s'agit d'une prise de sang qui analyse de façon précise toutes les "fractions" du cholestérol et permet de distinguer le "bon" du "mauvais" cholestérol. Comment décoder les résultats ? Existe-t-il des contre-indications ?**

**L**e bilan du cholestérol est une analyse de sang précise, réalisée suite à la découverte d'une augmentation du taux de cholestérol total, pour surveiller l'apparition d'une anomalie du cholestérol ou pour contrôler une anomalie déjà connue. En fonction des résultats, il convient de mettre en place des mesures hygiéno-diététiques (régime, activité physique ...) ou des traitements médicamenteux.

**QU'EST-CE QU'UN BILAN LIPIDIQUE ?**

L'examen consiste à prélever une infime quantité de sang au niveau d'une veine, qui est ensuite recueillie dans des tubes pour être analysée par un laboratoire.

**QUELLES RECOMMANDATIONS SUIVRE ?**

La personne doit être obligatoirement à jeun depuis au moins 12 heures, et le dernier repas ne doit pas avoir été trop gras (exit la raclette...). Il est également recommandé de ne pas changer ses habitudes alimentaires dans les semaines précédant le prélèvement, d'éviter le tabagisme ou encore une activité physique très intense pendant les 72 heures précédant le prélèvement.

**COMMENT SE PASSE LE PRÉLÈVEMENT ?**

L'examen a lieu le plus souvent dans un laboratoire médical, mais il peut avoir lieu à domicile ou à l'hôpital. Il peut être effectué par un médecin, une infirmière (ou un infirmier), ou un assistant médical de laboratoire. La peau est localement désinfectée, au pli du coude, puis la personne introduit une aiguille à usage unique dans une veine du bras. Cela dure généralement quelques secondes. Sur le bilan, les résultats indiqués sont en g/l et en millimoles par litre (mmol/l).

**LE BILAN LIPIDIQUE EST-IL DOULOUREUX ?**

Comme dans le cas de n'importe qu'elle prise de sang, la douleur est très légère et de courte durée (le temps de l'introduction de l'aiguille). Elle peut être un peu plus importante si la personne qui réalise la prise de sang a du mal "à trouver" la veine et doit bouger l'aiguille dans la zone de prélèvement.

**Y A-T-IL DES RISQUES ET DES CONTRE-INDICATIONS ?**

Les risques et les contre-indications sont les mêmes que pour une analyse de sang : il existe des risques minimes de malaise, d'hématome, de transmission de maladies par le sang... Généralement, aucune contre-indication n'est définitive.

**COMBIEN DE TEMPS AVANT D'OBTENIR LES RÉSULTATS ?**

Les résultats peuvent être obtenus dans la journée. L'interprétation doit se faire de



**Quand prendre des médicaments ?**

Si le cholestérol est vital au bon fonctionnement de notre organisme, point trop n'en faut. Pour rester à l'équilibre, il faut parfois avoir recours aux médicaments. Dans quels cas sont-ils indispensables ? Lesquels choisir ?

Estimer le risque à bon escient avant de traiter l'excès de cholestérol

Quand le taux de LDL-c dépasse 1,30 g/l de sang, la probabilité de faire un accident cardiovasculaire dans les dix ans est calculé en tenant compte de plusieurs paramètres :

- l'âge (homme ≥ 45 ans, femme ≥ 55 ans),
- le genre,
- un tabagisme,
- la pression artérielle,
- le profil lipidique (triglycérides),
- une obésité,
- un diabète (son ancienneté et son équilibre)
- et même un prédiabète (glycémie à jeun >110 mg/dl et <126 mg/dl).

Dans les prochaines recommandations, il faudra y ajouter d'éventuelles atteintes d'organes, que l'on découvre par des explorations un peu plus poussées – ainsi, pour un patient diabétique, un examen ophtalmologique et de la fonction rénale, qui permettent de faire le point sur les complications d'un diabète, souvent silencieuses – , un préalable à la prescription d'un médicament. L'idée étant de ne donner des hypolipémiants qu'à ceux qui en ont vraiment besoin.

**DANS QUELS CAS FAUT-IL PRENDRE UN TRAITEMENT POUR LE CHOLESTÉROL ?**

L'excès de cholestérol peut être régulé grâce à l'hygiène de vie: les médecins insistent sur

manière globale, en fonction des pathologies avérées et des autres facteurs de risque (diabète, hypertension artérielle, etc).

**QU'INDIQUENT LES MESURES DU BILAN LIPIDIQUE ?**

Le cholestérol total  
Il s'agit de la quantité de cholestérol mesurée dans le sang. Il est fabriqué par notre organisme et à partir des apports alimentaires, puis transporté par des lipoprotéines, dont le HDL et le LDL.

Son taux varie légèrement en fonction de l'âge et du sexe. En moyenne, chez l'adulte, il ne doit pas dépasser deux grammes par litre (les deux chiffres séparés par une virgule indiquent l'âge). Soit

l'importance d'avoir une alimentation équilibrée, de pratiquer une activité physique régulière et d'arrêter le tabac. Mais dans certains cas, la prise d'un traitement est indispensable :

Après un indicent cardiovasculaire  
Les médicaments anti-cholestérol sont nécessaires après :

- Un infarctus du myocarde.
- Un syndrome coronaire aigu (les artères nourricières du coeur sont rétrécies).
- Un accident vasculaire cérébral (AVC).
- Ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs.

En effet, l'industrie pharmaceutique a fait la démonstration, sur des populations souffrant d'insuffisance coronarienne ou d'AVC, que plus les valeurs de LDL-c sont basses, plus ces patients sont protégés d'un nouvel incident : meilleurs sont, donc, le pronostic de leur maladie et leur espérance de vie. Depuis, les nouvelles recommandations sur la prise en charge des dyslipidémies et sur les syndromes coronaires aigus demandent aux médecins de viser un LDL-c inférieur à 0,55 g/l (et une baisse de 50 % au moins de ce LDL-c sous traitement) pour prévenir un deuxième accident cardiovasculaire.

**QUAND ON CUMULE PLUSIEURS FACTEURS DE RISQUE**

Il faut en premier lieu débusquer les erreurs alimentaires "grossières" et encourager l'activité physique régulière, surtout pour les patients diabétiques, hypertendus, et/ou sédentaires. Mais si, après 6 mois d'efforts, ces pratiques ne sont pas suivies d'effets et que le taux de LDL-c reste élevé, les médicaments sont utiles.

2,40g/l à 40 ans ; 2,60 g/l à 60 ans, etc.

Le cholestérol HDL

Il transporte le cholestérol jusqu'au foie où il est recyclé, c'est le "bon cholestérol". Il doit être supérieur à 0,40 g/l pour les hommes et 0,50 g/l pour les femmes.

Le cholestérol LDL

Il livre le cholestérol du foie aux organes mais parfois ces particules sont responsables de dépôts dans les parois artérielles, participant à l'athérosclérose. On l'appelle donc le "mauvais cholestérol". Il n'est pas mesuré, mais calculé en fonction des deux mesures précédentes. Il doit être inférieur à 1,60 g/l chez l'homme et 1,50 g/l chez la femme.

Pour cette raison, le dosage des triglycérides - fabriquées à partir des graisses de

l'alimentation - est toujours associé à celui du cholestérol. D'ailleurs si cette valeur est trop élevée (supérieure à 3,5 ou 4 g/l selon les laboratoires), le calcul du LDL-cholestérol n'est plus possible. Un dosage spécifique peut alors être réalisé.

**POURQUOI CERTAINES VALEURS PEUVENT-ELLES APPARAÎTRE EN GRAS ?**

Cela indique une anomalie vis-à-vis des normes de référence. Mais celles-ci sont à relativiser, parce que les valeurs limites du mauvais cholestérol sont très variables d'un laboratoire à l'autre. Surtout, elles sont à analyser en fonction d'un contexte global.

• Si le cholestérol total est trop élevé à cause d'un taux élevé de HDL, et le LDL est dans la norme : Ce n'est pas la peine de vous inquiéter, discutez-en plutôt avec votre médecin. En effet, un haut taux de HDL est considéré comme un facteur protecteur.

• Si le cholestérol total est trop élevé à cause d'un excès de LDL, il faut l'interpréter en fonction des autres facteurs de risques cardiovasculaires que sont : l'âge, le tabagisme, l'hypertension, le diabète, le sexe, le poids, l'insuffisance rénale, les antécédents familiaux cardiovasculaires.

**Dix conseils pour faire baisser le cholestérol**

- Évitez les matières grasses laitières : crème fraîche, yaourt ou fromage blanc entier et fromages – sauf à en prendre en toutes petites quantités (20 g). Préférez des yaourts et des fromages blancs à 0 % et du lait écrémé.
- Limitez les œufs. Remplacez l'œuf à la coque du matin par une tranche de jambon blanc, du fromage blanc à 0 % ou un produit au soja.
- Évitez les charcuteries, à l'exception du jambon cuit maigre ou du bacon. A la place du sandwich au pâté, essayez une tranche de pain avec un filet de maquereau.
- Lisez les étiquettes pour repérer le cholestérol "caché" dans les préparations "aux œufs" (pâtes, sauces) ou les pains enrichis au gruyère. Identifiez les mentions "jaune d'œuf", "beurre" ou "crème" sur les paquets de biscuits, viennoiseries et pâtisseries.
- Ne bannissez pas les huiles de votre alimentation, car elles ne contiennent pas de cholestérol. Mais veillez à limiter celles de qui sont moins bénéfiques, comme l'huile de soja, de palme, de coprah, de coco ou de pépins de raisin que le foie peut transformer en cholestérol.
- Enrichissez votre alimentation en acides gras polyinsaturés (oméga 3) : poissons gras, huiles végétales d'olive, colza, lin mélangées. Ils ne diminuent pas le cholestérol, mais sont bénéfiques pour le cœur et les vaisseaux.
- N'oubliez pas de consommer une bonne ration de fibres, au minimum 250 g de fruits et de légumes par repas.
- Composez simplement vos repas : une salade de crudités, carottes, betteraves, laitue, asperges, concombre, chou et pommes râpés... un plat principal, un fruit et un peu de pain. Une alimentation variée et diversifiée, c'est l'occasion de faire fonctionner l'ensemble de l'organisme correctement.
- Faites des bilans réguliers, mais sans excès car il faut un mois pour faire bouger le cholestérol. Une prise de sang deux fois par an est en général suffisante. Demandez également un électrocardiogramme et un fond d'œil pour apprécier l'état des petites artères.
- Apprenez à cuisiner pour trouver davantage de plaisir dans l'alimentation.

## POÉSIE

## Est-ce ainsi que les vers vivent ?

*La poésie est, certes, tout comme la musique, est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille mais pas que. Tant c'est une véritable respiration et un puissant souffle de vie. Dont s'enivrent, goulument, tous les amoureux. Et surtout les plus transis...*

**P**ourquoi donc être poète n'aurait-il aucun sens ? Pourquoi donc ce regard torve sur ces créateurs qui ne dérangent que les mots ? Encore que les mots aiment tant être croisés et ou d'croisés. Mais la poésie dit-on ne fait plus recette. Et pourquoi donc ne serait-elle que simple recette ? Qui sont donc ces «décréteurs» de bon et de mauvais choix littéraires ? Il n'existe pas de littérature de seconde zone. Tous les littérateurs ont droit de cité. Du roman policier tenant en haleine le lecteur par son intrigue bien ficelée au recueil de poésie en passant par toutes les œuvres fictionnelles, le fait littéraire est là. Et il est autant concret qu'imaginaire. Car l'absolu n'est qu'une fiction empruntée davantage au réel-souvent rebelle et revêche pour les créateurs-qu'un simple produit à vocation culturelle-le surgi du néant.

## ENTRE INFLUENCES ET CONFLUENCES SE NICHE L'ABSTRAIT

Ce dernier pour sa part renvoie-t-il au relatif ou à l'absolu ? Et là on peut tout autant épiloguer longuement sur la question sans qu'elle ne soit tranchée pour autant. En tout cas le cour est un déversoir de l'âme. Il en décrypte par littérature interposée tous les messages : des plus secrets et intimes aux plus révélateurs sinon du fond fin. Entre influences et confluences se niche l'abstrait qui défie le concret et par endroits l'épouse avant de le rejeter tel un vulgaire kleenex après usage unique. Mais pourquoi donc cette hostilité tue ou avérée envers les porteurs de vers ? Dérangeant-ils réellement autant qu'il se murmure ici et là entre deux récitals programmés sporadiquement ? Pourquoi toutes ces sonorités qui caressent si bien l'acoustique ne pénètrent



plus comme avant le ressenti profond des quidams en délire ? L'homme n'est-il donc plus qu'un capteur réglé sur la vulgarité, l'insoutenable légèreté et le futile ? Dire des mots dans un phrasé éloquent ne touche-t-il plus que les seuls locuteurs du verbe ? N'interpellent-ils plus alors que le vide et le sidéral tandis qu'ils résonnent bien au-delà des frontières artificielles et naturelles qui séparent les êtres sans les exclure du champ magnétique de la poésie bien enlevée ? Vit-on à ce point une crise aigue de la sensibilité qui accuse un déficit chronique dans la respiration et la transpiration universelles ? Pourtant les hommes sont faits de la même fibre sous toutes les latitudes avec une même respiration qui plus est. Sinon comment expliquer que sans se connaître ils puissent ainsi parvenir à communiquer entre eux via la littérature et toutes les autres formes d'expression en vérité : théâtre, cinéma, peinture, sculpture etc... Dans la teneur, la



tonalité et la musicalité se reconnaissent les grands poètes. Encore faut-il non plus établir ici aussi un distinguo entre grands et petits poètes. Qui décide qu'il en soit ainsi ? Les critiques ? Les antipoètes ? Ou les poètes eux-mêmes par mégalomanie placée ?

## S'ENGAGER DANS LES VERS POUR PUISER LE SUBSTRAT...

On ne sait trop au juste qui détient et distribue les fameux bons points de l'aura et de la célébrité. Mais les poètes sont-ils nés pour devenir célèbres et ou populaires ? Car là aussi il y a matière à gloser et discuter. De Pablo Neruda à Tahar Djaout en passant par El-Bouhtiri ou Imrouou-Elqais, chacun s'engage dans les vers pour y puiser le substrat. D'aucuns parmi eux pourtant géniaux ne seront reconnus que bien après leur mort lorsque les muses elles-mêmes réputées si capricieuses auront égaré leur chant des sirènes quelque part entre le vacar-

me des vagues mousseuses achevant leur ultime assaut sur des rochers las de tempérer leur ardeur. D'autres fascinés par le vide et le néant revisités y découvriront ce que nul imaginaire ne perçoit fut-il des plus aiguisés. Tous ces poètes et aèdes qui illuminent leur galaxie ou l'attristent dans la nostalgie des mots perdus ou de leur incapacité à décrire et répertorier tout l'infini du regard humain assailli de tromperies recommencées, de mirages travestissant le réel et de toutes ces illusions qui s'échinent à construire un réel plus vivable, tous ces poètes donc qui en appellent à l'aède (bonjour Si Mohand Ou M'hend) sont-ils, de facto, condamnés à cet autisme de leurs congénères ?

Ces primates améliorés à l'instinct animal dans : leur férocité et leur touchante tendresse rimant davantage avec philanthropie qu'une quelconque haine gratuite déversée contre leurs semblables émoussés. Emoussés, peut-être parce que jamais repus de vers sans toutefois en consommer à satiété. Histoire de faire la fine bouche tel ce réflexe étrange lors des séances de dégustation des meilleurs crus, lorsqu'on découvre un taux d'acidité élevé ou quelque autre sensation inédite pour des palais réputés pourtant d'une extrême sensibilité. Alors la poésie s'évade de son carcan pour s'en aller, sabre au clair, à la conquête d'autres espaces, d'autres champs atteignant à l'universalité et non plus au cadre restreint du phrasé. Entonné sinon «intonné» devant une poignée d'irascibles et d'impénitents avaleurs de mots mastiqués avec lenteur comme pour en savourer tout le suc infini. Et bien la poésie c'est la musique du poète orchestrée par les muses...

Amar Zentar

## CONCOURS NATIONAL DE POÉSIE

1<sup>er</sup> Prix à Abderrahmane Dhabaoui de Tlemcen

L'étudiant Abderrahmane Dhabaoui de l'université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen a remporté le premier prix de la cinquième édition du Concours national de poésie organisé par l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif 2).

Le responsable de l'organisation de cet événement littéraire, Azzeddine Rebika, a affirmé lundi à l'APS que le poème "Rissala faouka El Ma" de Abderrahmane Dhabaoui a remporté la première place du concours national de poésie, organisé cette année par l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif 2) avec la participation de 59 établissements universitaires du pays. La deuxième place du concours, organisé à distance en raison de la pandémie de Covid-19, est revenue à l'étudiant Brahim Belloul de l'université Hama Lakhdar d'El Oued pour son œuvre poétique "Haba inani zaitouna ayouha El watan", tandis que la troisième place a été décrochée par l'étudiant Hamza El Alloui de l'Université Chadli Bendjedid d'El Tarf.

De son côté, le président du jury, le poète Abdelmalek Boumendjel a fait savoir que la cinquième édition de ce concours a suscité un grand intérêt auprès des étudiants de diverses filières, notamment médicale, scientifique et technique, ajoutant que la participation ne s'est pas limitée aux étudiants de lettres et sciences humaines. Il a relevé dans ce sens que la participation des 59 établissements universitaires s'est soldée par un nombre total de 125 œuvres en compétition. Les étudiants ont ainsi décliné des œuvres poétiques louant la mère patrie, des personnages historiques et des épopées héroïques, d'autant plus que



le comité d'organisation a défini la thématique du concours sous le slogan "wataniet". A noter que le jury a préalablement procédé à une sélection des œuvres qui méritaient de concourir avant de retenir 10 œuvres en lice pour les trois premières places.

Les trois lauréats de cette édition seront honorés le 18 février, à l'occasion de la journée nationale du chahid.

## ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

## Diverses activités pour célébrer la Journée nationale du Chahid

L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger annonce la reprise de ses activités à la faveur d'un programme en lien avec l'histoire de la guerre de libération nationale, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid célébrée le 18 février de chaque année, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Des activités dédiées aux célébrations de la Journée nationale du Chahid sont prévues à Alger, jusqu'au 26 février, dans tous les espaces rattachés à l'établissement organisateur, avec pour but de "consolider le lien entre les générations" en rappelant aux jeunes, à travers plusieurs expositions sur différents supports, "les atrocités commises par l'occupant français à l'égard du peuple algérien" et les "sacrifices consentis par les martyrs de la Révolution".

Ainsi, tous les jours de 9h00 à 17h00, les bibliothèques de Mahalma et Soudania, la bibliothèque multimédias des Eucalyptus ainsi que l'espace des activités culturelles "Rachid-Kouache" de Bab El Oued, abriteront plusieurs expositions de, livres sur l'histoire de la révolution algérienne, de photos retraçant les plus grandes stations de la lutte armée contre le colonialisme français, de portraits de martyrs et de textes et chansons patriotiques.

Les espaces d'activités culturelles "Agha" et "Bachir-Mentouri" accueilleront à leur tour, des exposés sur la Journée nationale du Chahid, à travers des documents d'archives, des coupures de presse, des photos, la déclaration du 1er novembre et une conférence traitant de la même thématique, animée par Said El Hachemi.

A la bibliothèque multimédias de Draria, les célébrations de la Journée nationale du Chahid seront également marquées par plusieurs expositions de livres anciens et de photos sur la lutte armée pour l'indépendance nationale, ainsi que la projection d'un documentaire sur la guerre de libération pour clore cet événement commémoratif avec une série d'hommages qui seront rendus aux familles des martyrs.

## FIFA La visite d'Infantino à Alger reportée

**Annoncée en grande pompe par la FAF, la visite officielle du président de la Fifa, Gianni Infantino, à Alger les 21 et 22 février, est reportée à une date ultérieure.**

«**P**our des raisons de contingences particulières, la visite du président de la Fédération internationale de football association (Fifa), M. Gianni Infantino, est reportée à une date prochaine», a-t-on indiqué dans un communiqué laconique publié sur le site de la FAF, hier après-midi. Le report de cette visite n'arrange guère les responsables de la FAF, à leur tête Kheireddine Zetchi, en désaccord ces derniers temps avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui s'oppose à la révision des statuts et du code électoral de la Fédération avant l'AG électorale d'avril prochain.

L. B.



COUPE DE LA CAF

### ESS-Asante Kotoko dimanche à 18h

Le match retour entre l'ES Sétif et l'Asante Kotoko du Ghana, comptant pour les 1/16es de finale bis de la Coupe de la CAF, se jouera dimanche prochain, à partir de 18h, au stade du 8 mai 1945 de Sétif. Ce match sera dirigé par un trio d'arbitres tunisien sous la conduite de Haythem Guirat qui sera assisté de ses compatriotes Mohamed Bakir et Amine Barkallah. Vainqueur (2-1) à Accra, l'ESS a déjà fait un grand pas vers la qualification à la phase des poules. Par ailleurs, la nouvelle direction de l'Entente compte ouvrir le capital du club à des investisseurs afin de mettre un terme à la crise financière qui perdure encore. L'ESS a également annoncé le recrutement d'un jeune milieu de terrain du Chabab de Djemila, en l'occurrence Abdelmouâïn Ferdjoui (16 ans), qui a signé, lundi, un contrat jusqu'en 2024.

L. B.

JSK-STADE MALIEN

### Le Guinéen Sékou Touré au sifflet

Le très attendu et déterminant match retour entre la JS Kabylie et le Stade Malien, comptant pour les 1/16es de finale bis de la Coupe de la CAF, sera dirigé par un trio d'arbitres de la Guinée, conduit par Ahmed Sékou Touré, qui sera assisté par ses compatriotes, Sidiki Sidibé, Mamady Tere et Ousmane Jacob Camara. Le commissaire au match est le Marocain Abdellah Aboulkacem. Le match aller a tourné en faveur des Maliens (2-1) et une petite victoire (1-0) suffira, dimanche après-midi (16h), aux Canaris pour atteindre la phase des poules de la C2 africaine.

L. B.

## LFP La commission de discipline indulgente avec le MCO et l'USMBA

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) se montre indulgente à l'égard du MC Oran et de l'USM Bel-Abbés, les deux seuls clubs qui n'ont pas encore complété leurs dossiers relatifs à l'octroi de licence professionnelle au niveau de la DCGF (Direction de contrôle de la gestion financière) de la FAF. Un délai supplémentaire (jusqu'à début mars) est accordé à ces deux clubs pour régulariser leur situation et échapper aux sanctions disciplinaires, notamment la défalcation d'un point de leur capital en

championnat de Ligue 1. «La commission de discipline de la Ligue de football Professionnel annonce qu'elle a procédé à l'application des dispositions du code disciplinaire de la FAF pour le non-respect du dépôt des documents pour l'octroi de licence de club professionnel. Après avoir pris connaissance des arguments présentés par les deux clubs MC Oran et USM Bel Abbés, et tenant compte des demandes d'un délai de grâce formulées par les deux clubs, la commission de discipline accorde un dernier délai de grâce de 15 jours à compter du

15 février 2021, pour que les deux clubs se conforment aux instructions de la FAF», a-t-on précisé dans le communiqué de la commission de discipline de la LFP, qui a tout de même infligé une amende de 300.000 DA d'amende aux deux clubs. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a suspendu le Directeur Général de l'AS Aïn M'lila, El-Hadi Bensid, pour trois mois de suspension, dont un mois avec sursis, avec interdiction du terrain et des vestiaires, et ce «pour atteinte à la dignité et à l'honneur» des officiels.

L. B.

BESIKTAS

### Ghezzal débloque son compteur

L'international algérien Rachid Ghezzal ouvre son compteur de but en Süper Lig, le championnat turc sous les couleurs du Besiktas. Arrivé au Besiktas sous prêt en provenance de Leicester City, Ghezzal marque son passage en Süper Lig. L'ailier algérien ouvre enfin son compteur de but grâce à son bijou réalisé face Genclerbirligi. Ghezzal comptait déjà 10 passes décisives avant d'inscrire son premier but de la saison. Actuellement deuxième au classement général avec le même point que le leader, Besiktas est à 3 buts de la première place. Une bonne position pour poursuivre la chasse au titre de champion de la saison.

WEST HAM

### 4e passe décisive pour Benrahma

L'international algérien de West Ham, Saïd Benrahma, a signé, lundi soir, sa quatrième passe décisive en Premier League. Laissé sur le banc de touche et incorporé à la 82', Benrahma a délivré une jolie passe décisive pour son coéquipier Fredericks qui a marqué dans le temps additionnel le troisième but pour West Ham, vainqueur (3-0) de Sheffield United. Cette victoire permet aux Hammers, de rêver en grand. Ils se sont hissés à la quatrième place du championnat, synonyme de qualification en Ligue des Champions.

## EQUIPE NATIONALE Romain Faivre sur les tablettes de Belmadi



Le sélectionneur national Djamel Belmadi a déjà annoncé qu'il est intéressé par les services de certains internationaux espoirs français d'origine algérienne, pour donner du sang neuf aux Fennecs, en prévision notamment des éliminatoires du Mondial 2022, son prochain gros objectif. Après le latéral gauche de Wolverhampton, Rayan Aït Nouri (19 ans) et l'avant centre de l'OGC Nice, Amine Gouiri (20 ans), un autre talentueux bleu figure sur les tablettes de Belmadi, selon France Football. Il s'agit du milieu offensif de Brest, Romain Faivre (21 ans), dont la mère est algérienne. Faivre est l'une des révélations de la saison en Ligue 1 française. Capable de jouer à tous les postes offensifs, il a inscrit cinq buts et délivré trois passes décisives cette saison avec le Stade Brestois. Il a joué quatre matchs et marqué deux buts avec la sélection olympique française.

L. B.

IL A SIGNÉ À ISTRES PROVENCE HANDBALL

### Berkous jouera enfin en Europe

Mieux vaut tard que jamais. Le capitaine de la sélection algérienne de handball, Messaoud Berkous, jouera pour la première fois en Europe, à l'âge de 31 ans. Berkous a signé officiellement un contrat de deux ans avec le club français d'Istres. La vedette du GSP a fait déjà de petites piges dans des pays arabes, à savoir Al-Sadd SC du Qatar en 2013, Al-Qurain du Koweït en 2014, le Zamalek SC d'Égypte en 2017 et enfin CS Sakiet Ezzit de la Tunisie en 2018. «C'est ma première expérience à l'étranger ! Je connais du monde qui a joué là-bas, c'est une belle ville. J'ai croisé Parisini lors de rencontres Italie-Algérie, et j'avais fait un match de préparation contre Guillaume Crepain quand il jouait à Ivry. C'est un rêve pour moi de jouer en Lidl Starligue. Je suis ravi de signer, je suis les matchs d'Istres dès que je peux ! C'est un club ambitieux en particulier avec les nouvelles recrues et j'ai hâte de vivre cette nouvelle aventure», a confié Berkous au site officiel d'Istres. «C'est un joueur de niveau international depuis pas mal d'années. D'avoir un joueur de ce niveau là dans notre effectif pour la saison prochaine c'est bien sûr une plus value. Il est arrière gauche et ça sera un gros plus offensivement. Défensivement, je le connais un peu moins bien. Humainement, c'est un garçon qui a l'air très bien, stable et il devrait rapidement s'adapter à notre style de jeu et à la vie du groupe», a réagi l'entraîneur du club, Gilles Derot. Bon vent !

L. B.

## REAL MADRID

# Alaba acquis

**On parle d'un contrat de cinq ans, avec un salaire de 11 millions d'euros net par saison.**

Le Real Madrid entame dès la mi-février son mercato estival. Le club merengue aurait, selon le journaliste spécialiste du mercato Fabrizio Romano, trouvé un accord verbal avec le défenseur autrichien du Bayern Munich David Alaba. Ce dernier sera, pour rappel, en fin de contrat avec le club munichoïse en fin de saison et refuse de signer une prolongation de bail avec la formation allemande. «Chelsea, Liverpool comme d'autres clubs tentent toujours de le convaincre... mais la priorité d'Alaba est de rejoindre le Real Madrid», peut-on ainsi lire sur un tweet du très fiable journaliste. L'Autrichien est très convoité en raison de sa polyvalence entre la défense et le milieu de terrain, le Bayern le déployant en tant qu'arrière gauche et au poste de milieu de terrain central ces derniers temps. Mis à part une brève période de prêt avec Hoffenheim, le Bayern a été le club dans lequel il a passé toute sa carrière professionnelle et accumulé plus de 400 apparitions en équipe première.

On parle d'un contrat de cinq ans, avec un salaire de 11 millions d'euros net par saison. Du côté de Madrid, on le voit comme un énorme coup à faire, compte tenu de son niveau, de sa polyvalence et de son expérience du foot d'élite. Mais comme l'explique AS, certains dirigeants



ont aussi des doutes. Au total, David Alaba coûterait 110 millions d'euros (salaire + charges) au Real Madrid sur la durée de son contrat, sans parler d'éventuelle prime à la signature ou de commission pour son agent Pini Zahavi. Ainsi, même s'il venait libre de tout contrat, il s'agirait tout de même d'un investisse-

ment considérable en temps de crise. Et l'âge relativement avancé du joueur fait douter les dirigeants en question : au terme de son contrat, David Alaba, qui aura 29 ans au moment de sa signature, sera-t-il toujours à un niveau justifiant un tel salaire ? Son historique de blessures refroidit également du monde à Madrid. Affaire à suivre donc...

### CARVAJAL AFFICHE SON OPTIMISME

Une nouvelle longue période d'indisponibilité attend Dani Carvajal, dont le retour n'aura duré que 25 minutes contre Valence dimanche. Malgré un nouveau problème qui pourrait lui faire rater jusqu'à deux mois de compétition, l'arrière droit reste optimiste. « J'ai dit à certains de mes coéquipiers que samedi soir j'avais des papillons dans l'estomac et que j'avais hâte de revenir faire ce qui me passionnait », a-t-il déclaré en partageant un message sur les réseaux sociaux lundi, après l'annonce de sa nouvelle blessure musculaire à la cuisse droite. « J'avais travaillé très dur ces dernières semaines... Maintenant, il est temps de faire face à ce dernier revers et de commencer un nouveau compte à rebours pour pouvoir revenir et retrouver ces sensations spéciales. Je veux juste transmettre un message : je reviendrai meilleur et plus fort que jamais. Merci pour tous les messages de soutien. », a-t-il indiqué dans des propos relayés par Marca. En raison de quatre blessures différentes, l'Espagnol n'a pu jouer que 12 matches officiels jusqu'à présent en 2020/21.

## CHELSEA

# Le spleen de Tuchel à Londres

Arrivé le 26 janvier à Chelsea, Thomas Tuchel a quitté Paris rapidement après son éviction de la capitale. Sa famille elle est restée en France, de quoi amener un petit blues au manager allemand. Une fête des amoureux pas comme les autres pour Thomas Tuchel. Remercié par le Paris Saint-Germain le 23 décembre dernier, le technicien allemand n'aura pas mis beaucoup de temps avant de reprendre un banc.

Appelé par Chelsea qui venait tout juste de remercier Frank Lampard, l'ancien du Borussia Dortmund a sauté sur l'occasion d'atterrir sur le banc de Stamford Bridge, moins d'un mois après son licenciement faisant suite à une grosse victoire face à Strasbourg (4-0). Si le manager n'a pas mis beaucoup de temps à prendre son équipe en main, avec déjà quatre victoires lors de ses cinq premiers matches (et un nul), l'ex-Parisien digère plutôt difficilement son adaptation à la vie londonienne. Dans un entretien accordé à SkySports, il se confie : « Ce n'est pas une situation facile, c'est impossible de voyager pour le moment. Tout est bien organisé.

### GARY NEVILLE LE CRITIQUE

Les enfants vont à l'école, mais ce serait bien si nous pouvions être ensemble. C'était notre choix et nous devons y faire face comme beaucoup d'autres personnes. Ce n'est vraiment pas facile, ils me manquent beaucoup, avant de se pencher sur la fête de la Saint-Valentin, qu'il a donc vécu sur Zoom. C'est assez triste. Nous sommes des privilégiés. On est en sécurité et en bonne santé alors je n'ai pas trop envie de le plaindre. J'aimerais que la situation soit



différente, mais la santé est bonne et la famille est unie, mais s'il y a une distance entre nous. » Arrivé sur le banc de Chelsea en janvier dernier, Tuchel n'a pas attendu pour faire des choix forts dans le onze titulaire. Outre les passages sur le banc d'Hakim Ziyech et Ngolo Kanté notamment, le technicien allemand s'est mis en tête de relancer Kepa au profit de l'ancien gardien rennais jusqu'ici performant Edouard Mendy.

Une décision que ne comprend pas Gary Neville, désormais consultant sur Sky Sports. « Je dois dire qu'il ne ressemble... pas à ce que je pense d'un gardien de but qui devrait être dominant dans tous les domaines. Il n'avait pas l'air d'un grand gardien de but et, honnêtement, je pensais qu'il serait remplacé et parti pour toujours » a-t-il lancé avant d'aborder le pourquoi de cette décision. « C'est probablement l'arrogance d'un manager de haut niveau qui pense qu'il

peut améliorer tout le monde en travaillant avec lui alors que le dernier manager ne pouvait pas tirer le meilleur de lui. » « Edou est le numéro un, c'est clair. C'était clair avant le match et ça reste comme ça. Nous avons besoin d'un Képa fort dans notre équipe.

Il a fait un bon match en Cup, alors nous avons décidé de le laisser pour un autre match pour lui donner un peu de rythme, de confiance et pour lui faire confiance, car il a très bien joué.

En même temps, nous pouvons donner à Edou la chance de récupérer mentalement car c'est une position exigeante mentalement et en termes de concentration, donc on a fait d'une pierre deux coups », a expliqué le technicien allemand à l'antenne de Sky Sports. En s'imposant (2-0) devant Newcastle, Chelsea accède à la quatrième place (42 points) et passe devant Liverpool. Une excellente opération.

## FC SÉVILLE

# Koundé défie Haaland

Opposé au Borussia Dortmund ce mercredi soir (21h) en 8e de finale aller de la Ligue des Champions avec le FC Séville, Jules Koundé attend Erling Haaland de pied ferme. Le choc des titans. Jules Koundé s'appête à se retrouver face à face avec Erling Haaland alors que Séville défie Dortmund en 8es de finale aller de Ligue des Champions ce mercredi soir. Le défenseur actuellement le plus en forme de la Liga contre l'un des meilleurs attaquants au monde. Un rendez-vous qu'aborde le Français avec beaucoup d'application. « Pour commencer, on se concentrera sur notre jeu collectif, c'est comme ça que l'on aborde tous nos matches, a clamé le Français pour le site de l'UEFA. Notre staff technique fera son travail et nous donnera toutes les informations pour nous aider à préparer ce match de la meilleure des manières. Mais individuellement, je me focaliserai un peu plus sur Haaland, mais pas trop non plus parce que le football est un sport d'équipe. On tentera de mettre notre plan de jeu en application du mieux possible. » Un match dans le match à surveiller de près...

## MANCHESTER UNITED

# Une mauvaise nouvelle pour Pogba ?

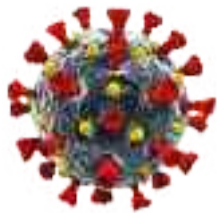


Paul Pogba pourrait être absent plus longtemps que prévu, suite à sa blessure à la cuisse. D'après les renseignements recueillis par le Mirror, le milieu de terrain restera éloigné des pelouses, ces prochaines semaines. Son problème musculaire serait plus sérieux que prévu et Ole Gunnar Solskjær va devoir se passer de ses services lors des prochaines rencontres. Il devrait notamment manquer la double-opposition prévue face à la Real Sociedad, en Ligue Europa, et les matches contre Newcastle, Chelsea, voire Manchester United, en Premier League. Très critiqué à Manchester depuis le début de la saison, Pogba avait marqué des buts importants, en janvier, démontrant qu'il restait concentré sur ses objectifs avec les Red Devils. Son agent, Mino Raiola, avait mis le feu aux poudres en indiquant que le Français souhaitait quitter Manchester, début décembre. Il a depuis tenté de calmer le jeu, précisant qu'il ne s'agissait que de son opinion personnelle. Pogba dispose d'un contrat portant jusqu'en juin 2022. Il a disputé 185 matches et marqué 37 buts, toutes compétitions confondues, depuis son retour dans la ville anglaise. Cette saison, il en est notamment à 3 buts inscrits en 19 apparitions en Premier League.

## O MARSEILLE

# Ça se précise pour Sampaoli

L'Atlético Mineiro n'aurait que très peu goûté aux négociations entamées par l'OM avec les conseillers de Jorge Sampaoli. Au point qu'il lui aurait déjà trouvé un successeur et envisagerait de mettre fin à son contrat. Selon les informations rapportées par Globoesporte, le club brésilien est agacé par les discussions qui ont lieu entre les représentants du coach argentin et ceux de l'OM. Il se serait fait à l'idée de son départ et miserait désormais sur Renato Gaucho pour tenir les rênes de son équipe première, la saison prochaine. Il souhaiterait trouver un accord à l'amiable avec Sampaoli, en vue de faciliter le règlement de sa situation, alors que son contrat court encore sur un an.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 175 nouveaux cas, 162 guérisons et 2 décès en 24h

SYNDICATS AUTONOMES DE L'EDUCATION

### Appel au plafonnement du nombre des cours hebdomadaires

Les six syndicats autonomes du secteur de l'Education ont appelé, hier à Alger, au "plafonnement" du nombre des cours adoptés dans le cadre des plans exceptionnels élaborés par le ministère de l'Education nationale pour l'année scolaire 2020-2021 en raison de la pandémie de la Covid-19 afin de permettre à l'enseignant d'accomplir sa mission convenablement. "Le volume horaire, adopté actuellement dans le cadre des plans exceptionnels adoptés par le ministère de l'Education nationale en raison de la propagation de la Covid-19, a épuisé l'enseignant et l'empêche d'accomplir sa mission convenablement, particulièrement en ce qui concerne le cycle primaire", a souligné, dans ce sens, le Collectif des syndicats autonomes lors d'une conférence de presse. Appelant, à cet effet, au "plafonnement" des cours scolaires conformément à la situation sanitaire, les syndicats autonomes ont suggéré de "limiter les cours hebdomadaires à 20 cours pour le cycle primaire, 26 pour le cycle moyen et 22 pour le cycle secondaire". Le Secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Rouina Zoubir, a affirmé que l'école "souffrait d'un manque de moyens", en sus du "volume horaire qui épuise l'enseignant et qui a entraîné un grand nombre de congés de maladie". Les six syndicats ont appelé à remédier aux dossiers "en suspens" dans le secteur, à savoir "les statuts des corps de l'Education, les plans extraordinaires, la retraite, les libertés syndicales



et les primes de zone pour les régions du Sud". Concernant les statuts du personnel de l'Education de 2008 modifiés en 2012, la Commission mixte installée pour examiner et remédier à ces dysfonctionnements a indiqué que "les résultats de ses travaux ne sont pas annoncés à ce jour", appelant à l'élaboration de statuts "équitable" en matière de promotion et d'intégration de tous les corps. Les syndicats ont appelé également à la réouverture du dossier de la retraite à la lumière d'un "dialogue sérieux et profond" avec les représentants des travailleurs et les fonctionnaires ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat pour

garantir une vie digne au citoyen. Dans le même sens, ils ont réclamé "davantage de libertés syndicales" et l'actualisation des primes des zones du Sud, qui s'appliquent sur la base du salaire de base de 1989". Ces syndicats sont l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (UNPEF), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), le Syndicat national des travailleurs de l'Education (SNTE) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Education (CNAPESTE).

AFFAIRE D'USURPATION  
DE LA QUALITÉ DE  
PROCUREUR GÉNÉRAL

### La cour d'Oum El Bouaghi appelle à porter plainte

Un appel a été lancé par la cour de justice d'Oum El Bouaghi aux citoyens ayant été victimes d'arnaque, les invitant à porter plainte ou à témoigner dans une affaire d'usurpation de la qualité de procureur général et d'escroquerie, a-t-on indiqué hier dans un communiqué de cette institution judiciaire. "En vertu de l'article 17 alinéa 5 du code de procédure pénale, le parquet du tribunal d'Ain Beida informe le public que la personne dénommée Mezaoui Fateh est recherchée pour usurpation de la qualité de procureur général auprès de la Cour de justice d'Oum El Bouaghi et pour délit d'escroquerie de plusieurs personnes à qui il promettait des postes d'emploi en usant de son pouvoir de par sa fonction". Le communiqué qui met en avant la photo de l'individu recherché surnommé "Babi" indique que le parquet près le tribunal d'Ain Beida appelle toute personne ayant été victime d'escroquerie par l'individu recherché à se présenter au parquet pour enregistrer sa plainte ou auditionner son témoignage dans l'affaire.

PLAGE MECHRAH LOKTON  
(EL TARF)

### Repêchage d'un corps sans vie

Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché dans la nuit de lundi à mardi au niveau de la plage Mechrah Lokton dans la commune de Berrihane, le corps sans vie d'un homme, a-t-on appris du chargé de communication de ce corps de sécurité le lieutenant Seifeddine Madaci. Selon cet officier, la victime dont le corps était en état de décomposition a été repêché suite à une alerte donnée aux services compé-

tents sur l'existence d'un cadavre flottant au niveau de cette plage non surveillée. Le corps de la victime, dont l'identité est inconnue, a été acheminé vers les services de la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie, a-t-il ajouté. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte par les services compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes du drame, a souligné le lieutenant Madaci.

TIZI OUZOU

### Une jeune fille portée disparue, retrouvée morte dans la forêt de Yakouren

Une jeune fille portée disparue début février courant a été retrouvée morte lundi par les services de la Sûreté de wilaya dans la forêt de Yakouren à plus de quarante kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, a-t-on appris hier auprès de sources sécuritaires. Répondant aux initiales de S.K, la victime âgée de 17 ans, avait quitté le domicile familial à Azazga pour "se rendre chez sa grand-mère". N'ayant pas eu de nouvelles de leur fille, près d'une semaine de son départ, ses parents ont déposé plainte auprès de la Sûreté de daïra d'Azazga, après qu'ils se sont rendus compte qu'elle

n'était pas chez sa grand-mère, a-t-on indiqué. Le corps sans vie de S.K abandonné à la lisière de la forêt près du village Ait Aissi, dans la commune de Yakouren, a été découvert par un citoyen et récupéré par les services de sécurité. Il a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azazga pour autopsie, a-t-on ajouté. Les mêmes sources ont signalé la présence de traces de violence sur le corps de la victime laissant supposer qu'elle aurait été tuée. Une enquête est ouverte par les services de la Sûreté de wilaya pour élucider les circonstances de ce drame.

### Au fil du jour

### La terre n'arrête pas de tourner et le sang n'arrête pas de couler

Par Rachid Ezziane

Dans mon cœur de poète, j'ai une fleur pour ma terre. Rose comme les matins de ses hivers. Blanche comme les étoiles de sa voie lactée. J'ai un baiser à lui chuchoter au soir de ses pleurs. Une larme à essuyer de son visage éternel. Une étreinte à couper le souffle aux oiseaux dans le ciel... En ces temps pas si doux pour notre pauvre et bonne vieille terre. En ces temps sombres que vit notre mère la terre. En ces temps où ses habitants, qu'on appelle les hommes (allez savoir pourquoi ?), lui font voir de toutes les couleurs et même des vertes et des pas mûres, par les guerres et toutes les autres pas belles choses qu'ils n'arrêtent pas de lui faire. Pour atténuer quelque peu de ses douleurs, j'ai voulu l'imaginer comme elle est dans la réalité, au-delà de nos regards prédateurs qui ne voient en la terre qu'une vache à traire. Et seul le poète, désintéressé et visionnaire, peut nous donner cette image d'elle.

Mais la terre, comme dit Jacques Prévert, « elle s'en fout. Elle tourne. Elle n'arrête pas de tourner et le sang n'arrête pas de couler. Où s'en va-t-il tout ce sang répandu ? Le sang des meurtres... le sang des guerres... le sang de la misère. Le sang des matraqués... des humiliés... des suicidés... des fusillés... des condamnés. Dans la rue passe un vivant avec tout son sang dedans. Soudain, le voilà mort et tout son sang est dehors. Et les autres vivants font disparaître le sang. Rouille de la vie. Rouille du corps. Sang caillé comme le lait. Comme le lait quand il tourne. Quand il tourne comme la terre. Comme la terre qui tourne avec son lait... avec ses vaches... avec ses vivants... avec ses morts... » — Poème : Chanson dans le sang, dans le recueil « Paroles » de Jacques Prévert.

« Le poète se souvient de l'avenir », écrivait Jean Cocteau. C'est un artiste inutile pour plusieurs, mais il est nécessaire dans la vie des peuples. Car il parle avec le cœur pour les cœurs. Il porte par sa voix les souffrances des autres. Et il est autant proche qu'éloigné de la société où il vit. Charles Baudelaire compare le poète à l'Albatros (titre d'un poème dans son recueil : Les fleurs du mal) : « Ses ailes de géants l'empêchent de marcher ». Tandis que les mots communs rejettent la complexité et le mystère, les mots de la poésie, quant à eux, vont vers l'inconnu et l'inédit pour approfondir la pensée, scruter ses non-dits.

La vérité poétique n'est pas une vérité scientifique car elle ne se démontre pas. Mais peut lever le voile sur une autre vérité cachée. Peut-être même la seule dont l'homme a besoin. Laissons à Paul Eluard de conclure, lui le poète qui dit la vérité avec d'autres mots que ceux dits par la science : « Alors même que la poésie est au plus loin de la science, elle peut révéler une forme de vérité et de connaissance. Voilà pourquoi je dis la vérité sans la dire... »  
Merci poète, nous vous avons compris.